

Le français, langue officielle

L'incident Ferguson vient de remettre, ou mieux, maintient à l'actualité l'irritante question du français, langue officielle au Canada bilingue. Car en fait, le Canada est un pays bilingue. Toute discussion à ce sujet paraît oiseuse. La difficulté vient de ce qu'une partie notable de la population anglaise de l'ouest persiste à tort à ne pas vouloir du français comme langue officielle. C'est de l'entêtement mesquin et puéril. Au reste, le premier acte du Parlement qui vient d'entrer en session en est précisément un qui démontre comme admis le principe de la dualité de langue. Chaque séance du Parlement s'ouvre par la prière dite par le président en anglais et en français. Voilà certes quelque chose qui doit avoir une signification.

Un employé des douanes à Toronto, du nom de Ferguson, eut l'indécatesse de renvoyer au consul Espagnol à Montréal une lettre écrite en français. La lettre retournée portait simplement cette note arrogante: "Ecrivez en anglais". L'incident fit quelque bruit, et le ministre des douanes, M. Bureau, mis au courant, suspendit de ses fonctions le malencontreux subalterne. De là, grand tapage en Ontario, et réveil de toute la vieille haine contre l'usage du français dans le service officiel. La position prise par M. Bureau était celle qu'il devait prendre. L'ignorance du français dans l'administration ne donne pas droit à la balourdise, et le jeune rustre qui eut l'idée de prendre du français pour de l'espagnol, et de réclamer impoliment de l'anglais, n'a évidemment pas sa place au département fédéral des douanes à Toronto ou ailleurs. Si dans tous les ministères, les chefs de départements avaient le bon esprit de faire comme vient de faire M. Bureau, et de rappeler à la raison les unilingues outrecuidants, le bilinguisme dans le rouage officiel ne tarderait pas à devenir un fait accompli.

Par malheur, les choses n'en sont pas encore rendues là. Remarque assez amusante: dans le département même du ministre des douanes on s'adresse uniquement en anglais à des compagnies pourtant bien françaises de Québec. Ce qui vient de nous arriver le démontre amplement. Une semaine avant la nomination pour les élections provinciales, le 22 janvier, nous recevions une lettre du ministre des douanes d'Ottawa. La lettre adressée à "La Compagnie Bien Public, Three-Rivers, P. Q." était rédigée en anglais et nous demandait d'adresser notre journal au Ministre jusqu'à nouvel ordre. La lettre dactylographiée, portait le nom de H.-V. Rorke, Chief Accountant of Custom & Excise, et signée par J.-W. Ross.

Sans doute que nous ne voyons rien là pour faire pendre le "Chief Accountant of Custom & Excise", ni pour justifier son renvoi d'office, n'étant pas nous-même consul de toutes les Espagnes. Il nous semble toutefois que la correspondance adressée à une compagnie de publication de langue française devrait être régulièrement rédigée en français. Comme c'est à force d'insister pour avoir d'Ottawa tout le français que nous devons en attendre, que nous finirons par obtenir justice, nous signalons aujourd'hui le fait, sans autre but.

Notre bienveillante protestation devrait avoir quelque effet pour généraliser l'emploi du français officiel au département des douanes où le ministre est déjà bien disposé, et finalement dans tous les départements.

Joseph Barnard.

L'Election d'Hier

LE RESULTAT TEL QU'IL FUT ANNONCE A MINUIT HIER

Nous donnons ici le résultat des élections d'hier tel qu'on l'annonçait à minuit.

Les quartiers généraux des deux partis s'accordent à dire que le gouvernement retourne au pouvoir avec soixante et un députés et devra faire face à une opposition de vingt-deux. Il reste encore à connaître le résultat du vote dans deux comtés. Il est peu probable que les conservateurs augmentent le nombre de leurs sièges.

Il faut noter que l'honorable Aurèle Lacombe, ministre dans le cabinet Taschereau, a été défait dans la division Dorion à Montréal. Dans toute l'île de Montréal, d'ailleurs, le vote a été loin d'être favorable au gouvernement, encore moins à ses didats.

Nous donnons en page huit le détail du vote qui a été donné en ville hier. Nous donnons aussi le détail pour les comtés de St-Maurice, Champlain et Maskinongé, en autant que nous avons pu nous procurer les renseignements.

DÉCLARATION DE L'HON. M. TASCHEREAU

Québec, 5.—L'hon. M. Taschereau a fait la déclaration suivante sur le résultat:

Le renouvellement de mandat que vient de nous accorder le peuple à une si forte majorité est une appréciation non équivoque des œuvres que nous avons accomplies et un beau témoignage de confiance au parti libéral et en notre gouvernement.

Il faut, en effet, tenir compte du genre de campagne que l'on a menée contre nous et des manœuvres auxquelles nos adversaires ont eu recours. Un certain nombre de nos amis ont été victimes des préventions que l'on a réussi à faire naître, et je regrette que la province perde en eux d'excellents représentants.

Mais je ne puis que me féliciter de l'intérêt que toute notre population a pris à cette lutte, parce que je suis convaincu que plus les actes de notre administration seront scrutés de près, plus nous y gagnerons.

Nous devons voir dans le résultat obtenu une approbation définitive de notre loi des liqueurs et de la loi de l'Assistance Publique qui ont été les deux seules questions administratives auxquelles nos adversaires se soient réellement attaqués.

Nous serons heureux d'avoir à faire face à des adversaires qui nous livrent une lutte parlementaire, et non une lutte de basses calomnies.

Le niveau auquel certains de nos adversaires ont essayé de faire descendre la vie publique en ces dernières années ne convient pas à la province de Québec.

La caractéristique la plus remarquable de cette élection, c'est le retour aux fortes lignes de parti. Notre régime parlementaire repose sur le principe de deux partis, et la création d'un parti fermier eut été à l'encontre de nos meilleures traditions, tout comme de nos meilleurs intérêts. Les comtés ruraux ont exprimé là-dessus leur opinion en réalisant pratiquement tous des libéraux; et l'appui unanime que nous avons reçu de la classe agricole est la plus haute approbation que puisse souhaiter un parti politique.

Nous nous efforcerons d'aller de l'avant dans la voie où nous avons su mériter si pleinement la confiance de l'électorat et nous poursuivrons la politique du parti libéral qui, depuis un quart de siècle, a fait la prospérité de notre province et lui a assuré un si haut prestige dans le dominion comme à l'étranger.

Signé, L. A. TASCHEREAU.

LA POINTE DU LAC EN EUROPE ET EN ASIE

VENREDI, 9 FEVRIER

Séance récréative donnée gracieusement par un groupe d'amateurs du cercle de la paroisse Notre-Dame des Trois-Rivières au profit du couvent.

QUAND ON CONSPIRE
Voulez-vous rire?
En foule.
8 hres précises.

Monsieur le chanoine Lafèche, curé de St-Paul de Grand-Mère, et Monsieur l'abbé Téléphore Giroux du séminaire s'embarqueront à New-York le quinze du présent mois pour un voyage en Europe et en Asie.

A la prison de Port-au-Prince Haïti, le régime de la prison est si agréable que l'on a compté dernièrement cinq prisonniers de plus que ce qu'il devait y avoir.

LES NOUVEAUX DEPUTES ET LEUR MAJORITÉ

COMTES	LIBERAUX	• OPPOSITION	ELU	MAJORITE
Abitibi.....	Hon. J.-E. Perreault	J.-G. Héon	C.....	2000
Argenteuil.....	John Hay	J.-L. St-Jacques	C.....	120
Arthabaska.....	Hon. J.-E. Perreault	G. Boulanger	F.....	1500
Bagot.....	J.-E. Phaneuf	Louis-H. Marcotte	F.....	L
Beauce.....	J.-H. Fortier	Rémi Bolduc	C.....	1600
Beauharnois.....	A. Bergevin	Arthur Plante	C.....	150
Bellechasse.....	Hon. Ant. Galipeault			L
Berthier.....	Siméon Lafrenière	Dr J.-O. Gadoury	C.....	739
Bonaventure.....	F.-S. Bugeaud	Eugène Martin	C.....	2000
Brome.....	W.-R. Oliver	L.-J. Beaugard	C.....	450
Chambly.....	Alex. Thurber	E. Brousseau	L.-I.....	1500
	Art. Geoffrion			
Champlain.....	Dr Bordeleau	J.-A. Labissonnière	C.....	600
Charlevoix-Saguenay.....	Ph. Dufour	Eug. Dussault	C.....	1600
Châteauguay.....	Hon. H. Mercier	Arthur Laberge	C.....	327
Chicoutimi.....	G. Delisle	Pierre Bergeron	C.....	339
	J.-A. Gaudreault			
Compton.....	Hon. J. Nicol	Wm Martineau	F.....	L
Deux-Montagnes.....	Anatole Décarie	Arthur Sauvé	C.....	700
Dorchester.....	J.-C.-E. Ouellette	G.-E. Dussault	C.....	850
Drummond.....	Hecor Laferté	R. Talbot	C.....	300
Frontenac.....	C. Baillargeon			1003
	Dr Grégoire			
Gaspé.....	Gust. Lemieux	Dr V. Lincourt	C.....	L
Hull.....	Roméo Lafond	A. Roy	C.....	71
		Joseph Chenier	O.I.....	L
		J.-U. Archambault	C.....	250
Huntingdon.....	Andrew Philips	Notaire Rowatt	C.....	L
Iberville.....	Ad. Forget	L. Leclerc	L.....	159
Jacques-Cartier.....	J.-A.-S. Ashby	Hon. E.-L. Patenaude	C.....	C
Joliette.....	Lucien Dugas	Jos. Dufresne	C.....	280
Kamouraska.....	N. Morin	L. Bérubé	C.....	800
Labelle.....	Pierre Lortie	Théo. Lavoie	F.....	300
		Dr Côme Cartier	F.....	888
Lac St-Jean.....	Hon. E. Moreau	J.-A. Bouchard	C.....	L
Laprairie-Napierville.....	E. Charbonneau	M. Brousseau	L.....	1000
L'Assomption.....	Walter Reed	H.-M.-S. Caron	C.....	200
Laval.....	Raoul Jarry	Jos. Renaud	C.....	743
Lévis.....	Dr A.-V. Roy	Pierre Audet	C.....	191
L'Islet.....	E. Theriault	B. Boulanger	C.....	1000
Lotbinière.....	Hon. J.-N. Francoeur Accl.		[C.....	L
Madeleine Iles de.....	Hon. J.-E. Caron Accl.			400
Maskinongé.....	R. Tourville	A. Lamy	C.....	L
Matane.....	Dr Bergeron	N. Bégin	C.....	250
	Aurèle Ouellette			523
Matapédia.....	Jos. Dufour Accl.			L
Mégantic.....	L. Lapierre	Nap. Provencher	C.....	L
Missisquoi.....	Alex. Saurette	N. Hébert	I.....	Acc.
Montcalm.....	J.-F. Daniel	L.-A. Gareau	F.....	2000
Montmagny.....	C.-A. Paquet	A. Létourneau	C.....	600
Montmorency.....	Hon. L.-A. Taschereau	Arm. Lavergne	C.....	500
MONTREAL			N.....	1600
Dorion.....	Hon. Aur. Lacombe	Ern. Tétreau	L.....	700
St-Henri.....	J.-H. Bédard	Allan Bray	C.....	1000
Laurier.....	Ernest Poulin	Alf. Duranleau	C.....	800
	Hector Perrier		C.....	360
Maisonneuve.....	A. Laurendeau O.	J.-M. Pellerin	C.....	C
	Edgard Laliberté			2500
	Oscar Lalonde			
Mercier.....	G.-A. Lapointe	A. L'Archêque	C.....	C
		N. Arcand	O.....	1685
Ste-Anne.....	W.-J. Hushion	D. Tansey	I.....	L
St-Georges.....	J.-J. Creelman	E.-C. Gault	C.....	300
St-Jacques.....	Irénée Vautrin	Dr J.-A.-E. Beaudoin	C.....	487
		R. Maillet	C.....	2324
		E.-W. Sayer	L.....	150
St-Laurent.....	W.-C. Munn		C.....	C
	Jos. Cohen			
	Jos. Budyk			
St-Louis.....	Peter Bercovith	J.-A. Goyer	L.....	L
		A.-A. Chalifoux	C.....	6000
St-Marie.....	Jos. Gauthier	Alfred Mathieu	O.....	
		Camille Houde	C.....	C
Verdun.....	Joseph Elie	P.-A. Lafleur	C.....	600
Westmount.....	H.-B. Sybold	C.-A. Smart	C.....	3026
Nicolet.....	J.-A. Savoie	Jos. Désilets	C.....	2300
Papineau.....	D. Lahaie	K.-C. Langlois	C.....	669
Pontiac.....	W. McDonald	Chs Belek	I.....	160
Portneuf.....	Ed. Hamel	P.-L. Frenette	C.....	324
Québec comté.....	Aurèle Leclerc		C.....	L
Québec centre.....	L.-A. Cannon	Dr Faucher	C.....	1300
Québec-est.....	Ls Létourneau		C.....	Acc.
Québec-ouest.....	M. Madden	Wm Sharples	[C.....	127
	E.-A. Tremblay			Acc.
Québec-St-Sauveur.....	A. Paquet			433
Richelieu.....	J.-B. Lafrenière	Pierre Bertrand	O.....	C
Richmond.....	J.-E. Denault	Eug. Arpin	C.....	1114
		John Hayes	C.....	800
		Alcide Roy	C.....	200
Rouville.....	C.-A. Bernard	A. Arès	F.....	L
Rimouski.....	Dr Mirault	V. Morissette	C.....	150
St-Hyacinthe.....	T.-D. Bouchard	Eug. Chartier	C.....	500
St-Jean.....	A. Bouthillier		C.....	800
St-Maurice.....	L.-N. Ricard	J.-A. Dufresne	C.....	L
Shefford.....	W.-S. Bullock	H. Cabana	C.....	Acc.
Sherbrooke.....	Dr L. Forest	M. O'Bready	C.....	700
		C.-C. Cabana	C.....	1000
		Dr Lortie	L.O.....	300
Soulanges.....	A. Farrand		C.....	C
	A. Pharand			22
Stanstead.....	A.-J. Bissonnette	W. Pillette	F.....	L
Témiscouata.....	E. Godbout	Jules Langlais	C.....	L
Temiscamingue.....	T. Simard	A. Bellemare	C.....	1200
Terrebonne.....	Hon. A. David	J.-H. Deschambault	C.....	220
Trois-Rivières.....	L.-P. Mercier	Maurice Duplessis	C.....	L
Vaudreuil.....	H. Pilon	Alf. Labelle	C.....	600
Verchères.....	J.-M. Richard	C.-A. Guertin	C.....	274
Wolfe.....	J.-P.-C. Lemieux	Dr Plante	C.....	600
Yamaska.....	Edouard Ouellette	H. Niquette	C.....	425
	Omer Hébert		C.....	900
				300

Docteur Louis-Georges Godin

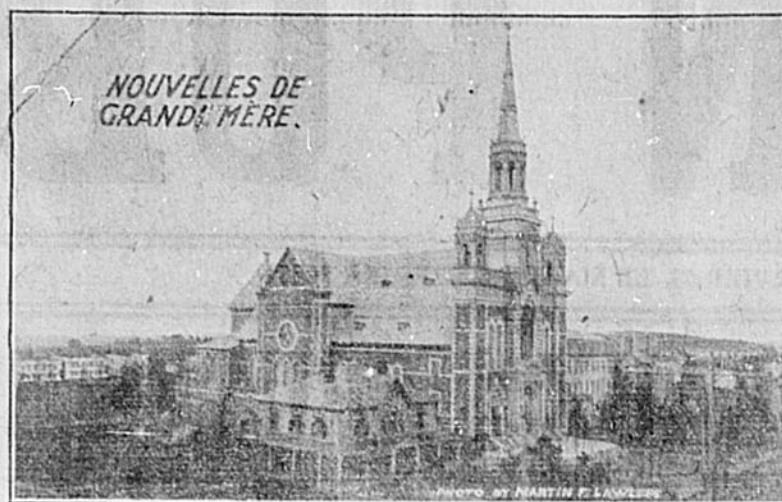
SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ
ET DE LA GORGE.**8A RUE HART**

En face du "Bien Public"

HEURES DE BUREAU: Tous les jours
1 1/2 heure à 5
Lundi Mercredi, Vendredi à 7.30 h. p. m. Téléphone Bell 919
Et sur rendez-vous. Résidence 606Ne souffrez pas plus longtemps.
En 10 minutes grâce au procédé le plus sûr,**L'ACACINE**Nous pouvons enlever les nerfs les plus vigoureux, faire
le plombage et cela sans la plus petite douleur.Nous sommes les seuls à employer ce traitement
aux Trois-Rivières.**Massicotte & Massicotte**

Chirurgiens-Dentistes

Téléphone : Bureau 264 Résidence 1035 1, rue Des Forges
En haut de la Pharmacie Normand.NOUVELLES DE
GRAND-MÈRE.

Nos statistiques paroissiales pour la paroisse St-Paul de Grand-Mère accusent les chiffres suivants: Il y a 1100 familles, alors que l'an passé le recensement donnait 1235 familles. Il y a donc diminution de 135 familles catholiques canadiennes-françaises en cette paroisse. Il est regrettable que nous n'ayions pu nous procurer les statistiques de la partie anglaise de notre ville, nous sommes assurés que la diminution des familles anglaises n'est pas aussi sensible que chez nos compatriotes proportionnellement au chiffre de la population.

Il y a 4323 communicants et 1465 non-communicants, dominant une population totale catholique de 5788 âmes dans la paroisse St-Paul de Grand-Mère.

Les Chevaliers de Colomb de notre ville ont commencé ces jours-ci à organiser des concours de pool, billard, cartes, quilles, etc. On a attendu que le temps des élections soit passé pour travailler effectivement cette organisation.

M. Jos. Labissonnière, candidat conservateur dans les présentes élections provinciales a tenu une grande assemblée en faveur de sa candidature dimanche dernier, dans la salle de l'hôtel de ville. M. Labissonnière était accompagné d'orateurs distingués. La salle était remplie à sa capacité et l'assemblée fut des plus paisibles, les orateurs recueillant de nombreux applaudissements.

—Du côté des Ministériels, il y eut dimanche soir, au théâtre National une grande assemblée à laquelle MM. Hon. Jacques Bureau, et autres orateurs distingués prirent la parole. Le théâtre était aussi rempli d'auditeurs. L'assemblée fut paisible et les orateurs furent eux aussi fortement applaudis.

—Vendredi dernier, dans la salle de l'hôtel de ville la Ligue de Hockey de la Cité de Grand-Mère donnait son premier Euche de la saison. Il y avait foule et tout le monde s'est amusé follement. L'orchestre Chamberland fit avec succès les frais de la musique pendant la soirée.

Les prix furent gagnés par: Pris des Dames: Premier prix: Statue au Sacré-Cœur don de M. le Chanoine Lafèche, gagnée par Dame Henri Ortiz.

Deuxième prix: Plateau en argent, don des "faiseurs de papier" de la Cie Laurende, gagnée par Dame Jos. Lavallée.

Troisième prix: Une lampe électrique, don des Electriciens de la Cie Laurende, gagnée par Dame Omer Laneville.

Quatrième prix: Magnifique boîte de papier à lettres, don de M. Louis A. Cyr, pharmacien, gagnée par Mlle Berthe Demers.

Cinquième prix: Un set à thé en argent, don des Pointeurs de la Cie Laurende, gagnée par Dame Jos. Tremblay.

Sixième prix: Magnifique cabaret en chêne, don de M. Amédée Roy, marchand de meubles, gagnée par Mlle Marie-Anne Gosselin.

Septième prix: Cuillers en argent, don de M. l'avocat Auguste Desilets, gagnées par Mlle Louise Garceau.

Huitième prix: Plateau en verre taillé don de M. C. E. Paquet, gérant de la Banque Nationale, gagnée par Mlle Alma Chamberland.

Neuvième prix: Rotissoir en aluminium, don de M. Armand Rheault, gagnée par Dame Vve Lemoine.

Prix des Messieurs: Premier prix: Un set à fumer, don de M. Thé. Tanguay, restaurateur, gagnée par M. Louis Bérubé.

Deuxième prix: Une horloge, don des Banquiers gagnée par M. J. Cristie.

Troisième prix: Chapelet monté en or, don de L. J. Dostaler, gagnée par M. Lé. Gélinais.

Quatrième prix: Un rotissoir à pain électrique, don de S. employés du Time Office de la Cie Laurende, gagnée par M. Eugène Lacerte.

Cinquième prix: Un porte-cigarières don de M. Eugène Allard, président de la Ligue, gagnée par M. Wilfrid Grondin.

Sixième prix: Un casse-noisettes, en argent, don du Laurende Inn, gagnée par M. D. C. Foster.

Septième prix: Un appui-livres, don de M. l'avocat Edouard Asselin, gagnée par M. Raymond Trépanier.

Huitième prix: Vase en verre taillé, don de M. le maire J. P. Lalonde, gagnée par M. Dave Cuthrie.

Neuvième prix: Des hommes: Un chaudron en aluminium, don de M. Dostith Leduc, épicière, gagnée par M. Charles Duguay.

Le prix de consolation des dames fut donné à Dame J. O. Nault, de Sherbrooke, deux bustes, don du Docteur Arthur Ferron.

Les prix de consolation des messieurs fut donné à M. W. Rivard, un gilet de laine, de M. O. J. Levasseur, marchand.

Les prix de présence des dames furent décernés comme suit: Une boîte de papier à lettre, don de M. C. E. Hamelin, bijoutier, gagnée par Dame W. Lemay.

Une ceinture don de Roy & Frère, marchands, gagnée par M. A. Adam.

Une cravate, don de M. Gélinais, marchands gagnée par Mlle Louise Boisvert.

Une poupée don d'un ami gagnée par M. Lé. Hogue.

Un plat en grès don du magasin Woolworth, gagnée par Mlle Gilberte Deslauriers.

Paire de gants don de M. Adolphe Allard, marchand, gagnée par M. Omer Garceau.

Cinq piastres en or, de la Ligue gagnée par Dame A. Daluplaie.

Cinq piastres en or, don de la Ligue gagnée par M. Charles Duguay.

Il y eut de nombreux et magnifiques cadeaux vendus à l'enchère et rafles, ces cadeaux furent donnés par les personnes suivantes:

Baril de pommes, don de MM. Matteau & Frères.

Caisse de bière, don de M. Matty Trotter.

Caisse de bière, don de M. Oscar Demers.

Sac de farine don de M. Wilfrid Grondin.

Per électrique, don de MM. Frank Meerbergen, Dave Cuthrie et J. Bte Cawthray.

Bouteille de Champagne, don de M. Leo Grenier, Capitaine des National.

Chapeaux de dames et de Messieurs don de la Cooperac Co.

Boîte de cigares, don de l'Hôtel Bergeron.

Boîte de cigares, don de l'Hôtel Central.

Boîte de chocolats, de 5 lbs. don de M. D. Leduc.

Boîte de cigares don de l'Hôtel St-Maurice.

Bouteille de parfum don de M. Alfr. Garceau.

Boîte de chocolats de 5 lbs don de Gélinais & Matteau, épiciers.

Cinq piastres en or, don des Chevaliers de Colomb.

Bouteille de parfum, don de la Pharmacie Collin.

Caisse de bière, don de M. J. A. Gagnon.

Jambons, don de MM. Matteau & Frère et H. Deschamps.

Bonbonnière, don de la maison A. T. Reid, de Montréal.

Pyjama, don de Roy & Nicole.

Porte-cigarières en argent, don de M. W. Bellefleur, restaurateur.

Deux paires de pantoufles, don de M. Jos. A. Marcotte et de M. S. C. Aboud.

Miroir en ivoire français, don de MM. Milot & Berthiaume.

Paire de souliers don de MM. Markos Hanna.

Caisse de bière, don de M. W. Paquet.

Bas et cravate, don de M. Ad. Calille, marchand.

Cinq piastres en or, du Dr Emile Veau.

Allume-cigares électrique, don de M. Eugène Caron marchand-électricien.

Sous tous les rapports la soirée fut un vrai succès les organisateurs ont certainement droit à nos félicitations pour ce succès.

—Nous n'oublions pas de dire qu'un prix fut tiré pour les poinçonneuses et que l'honneur gagnée fut Mlle Florette Toutant, un set de toilette, en ébène, don de M. H. Sans-façon, bijoutier.

Nous ajoutons également que la Ligue a donné comme prix, de magnifiques cadeaux.

—Il y a de nombreux cas de grippe ordinaire en notre ville de ce temps-ci, provenant probablement des changements subits dans la température.

Heureusement cette grippe n'est pas très malin.

—Il est chose décidée qu'un groupe d'amateurs donneront dans la salle du Collège, le vendredi 16 février prochain une grande séance dramatique et musicale au bénéfice de la Chapelle de notre Collège.

On y jouera les pièces suivantes: Le Poignard de Botrel; les Champoureaux; de Régis Roy et une magnifique Opérette intitulée: La leçon de chant.

Il y aura aussi un bon programme de chant et de musique. L'orchestre du Collège aidera au programme musical.

C'est dire que cette soirée s'annonce comme devant être un succès.

—Les autorités du Pacifique Canadien ont mis à la disposition de nos voyageurs un service de char observatoire jusqu'à Grand-Mère, depuis quelques jours. On a commencé, vendredi dernier, à faire les excursions de l'Heure Sainte, en l'Eglise St-Jean-Baptiste Chaque premier vendredi du mois, on continuera cette pieuse coutume à St-Jean-Bte.

—M. Joseph Pepin, marchand-épicière de Ste-Flore vient de louer le magasin de Dame M. A. Cossette rue St-Jacques, en face du Marché, pour y continuer son commerce de groceries.

M. Pepin quittera Ste-Flore au premier mai prochain pour ouvrir son magasin ici.

—Les Chevaliers de Colomb de notre ville donneront sous peu, dans leurs salles leur deuxième Euche privé de la saison. Les Chevaliers de Colomb, seuls, et leur famille seront admis à ces parties.

—M. le notaire J. H. Desroches a fait un court voyage à La Tuque, ces jours derniers.

—M. Ateche Lafrenière a fait, ces jours derniers, une courte promenade à Montréal.

—MM. Ludovic Ferron, A. Perron et Frs. L'Heureux étaient de passage en notre ville ces jours derniers.

—Mercredi dernier était jour de paie bi-mensuelle, chez les employés de la Compagnie Laurende.

**RAPPORT ANNUEL DU
BUREAU DE SANTÉ
POUR L'ANNÉE 1922**

BUREAU DE SANTÉ

Les Trois-Rivières.

25 Janvier 1923.

A Son Honneur le Maire,
et Messieurs les Echevins,
de la Cité des Trois-Rivières.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le Rapport Annuel du Bureau de Santé pour l'année 1922.

Il est de mon devoir, je crois, de noter de suite le décès de M. L. Thibault qui remplissait les fonctions d'Inspecteur de plomberie depuis plusieurs années. M. Thibault est décédé le 9 octobre dernier. Il remplissait ses fonctions à la satisfaction du Directeur du Bureau de Santé.

Durant la maladie de M. Thibault, par suite d'un entente entre le Trésorier de la Cité et moi, M. Ed. Allard, tourneur-bobinet, a remplacé, d'une manière bénévole, l'Inspecteur malade. Depuis le 24 octobre, M. Allard a été nommé inspecteur de plomberie et il en remplit les fonctions.

—Des mon entrée en fonctions, je me suis occupé du déménagement du Bureau de Santé dans le local actuel à l'hôtel de ville. L'aménagement et les réparations que j'avais demandées ont été exécutées dans le cours de l'été.

Comme vous le concevez bien, mes premiers mois de service ont été consacrés à la routine ordinaire, mais surtout à l'observation des déficiences de l'organisation que je prenais en mains. Dans les recommandations que je ferai à la fin de ce rapport figureront les vœux destinés à corriger ces déficiences.

—Ces constatations, j'ai pu les faire d'autant mieux et plus facilement qu'avec l'autorisation de votre Conseil, j'ai consacré toute la semaine du 5 juin à visiter les Bureaux d'Hygiène de Montréal, Lachine et Hull.

Sur place et avec la courtoisie de mes collègues, j'ai pu voir et noter ce que l'on fait dans ces villes. L'organisation sanitaire de Lachine m'a surtout intéressée parce que le Dr J. Beaudouin, qui a prêté cette organisation, toute à juste titre, de la réputation d'un hygiéniste éclairé.

Les appropriations faites pour 1922 allaient au Bureau de Santé un montant approximatif de \$6,400.00. Le montant des dépenses dépassera les \$10,000.00, ce qui ferait un déficit de \$3,600.00. Je m'empresse de noter que les dépenses du service de l'enlèvement des vidanges n'étaient pas prévues dans ces appropriations. Or, ce service, qui fonctionne sous la direction de l'Ingénieur de la Cité, a coûté à peu près \$2,640.00. En passant je noterai que les vidangeurs ont enlevé, du 17 juillet au 31 Décembre, 2,200 voyages d'a peu près une tonne chacun. Ces quelques chiffres vous donnent une idée de l'ampleur de l'état sanitaire de votre ville par l'organisation de ce service.

—La Semaine de Santé a aussi contribué pour la somme de \$400.00 à la différence entre le montant des appropriations et celui des dépenses. Or, au moment des appropriations cette dépense n'était pas prévue.

Quelques cas de variole ont nécessité l'isolement à ce que l'on appelle l'Hôpital Civique. De ce chef un montant qui dépassait \$400.00 a été payé à l'Hôpital St-Joseph et aux gardes-malades.

Inspection Sanitaire

J'ai accordé beaucoup d'attention

INSPECTION DES ALIMENTS

M. le Docteur O. Poirier, M. V., Inspecteur des aliments, m'a remis le rapport suivant:

Rapport des saisies opérées sur le Marché aux denrées et à l'abattoir durant l'année 1922

1922	Tuberculose	Viande impropre
Janvier	1962 lbs.	557 lbs.
Février	1679 "	1515 "
Mars	110 "	850 "
Avril	1130 "	781 "
Mai	0000 "	399 "
Juin	1080 "	418 "
Juillet	4140 "	2848 "
Avril	2310 "	594 "
Septembre	234 "	2298 "
Octobre	2160 "	489 "
Novembre	1650 "	274 "
Décembre	2258 "	250 "
Total	19463 lbs.	7070 lbs.

ETAT COMPARATIF

Années	Viande tuberculose	Viande impropre
1913	15 443 lbs.	2 174 lbs.
1916	26 751 "	7 590 "
1917	17 366 "	5 043 "
1918	17 099 "	5 562 "
1919	20 946 "	6 424 "
1920	49 436 "	11 275 "
1921	30 721 "	15 246 "
1922	19 463 "	22 280 "

L'inspecteur d'aliments a aussi fait 162 preuves du lait au point de vue de la teneur en matières grasses. La moyenne de gras a été de 3.8 %.

Analysé, de ce point de vue, le lait vendu en cette ville est de bonne qualité.

L'adoption de nouveaux amendements aux règlements concernant la viande a amené un surcroît de travail pour l'inspecteur des viandes. J'en ai fait rapport à votre Conseil.

INSPECTION DE LA PLOMBERIE.

La mort de M. L. Thibault et l'initiation à la besogne du nouvel inspecteur sont causes que je ne puis vous donner un état détaillé du travail accompli par ces messieurs.

L'inspecteur de plomberie surveille toute installation de plomberie dans les maisons en construction et dans les anciennes maisons. Il fait l'inspection de la plomberie existante en rapport avec le Casier Sanitaire des habitations.

Il fait des inspections à chaque fois que des plaintes sont faites au Bureau de Santé. La surveillance de la plomberie dans les maisons d'éducation et lieux publics prend une bonne partie de son temps.

GARDIEN DU DEPOTOIR

Le gardien du dépotoir est chargé de

aux inspections sanitaires. En compagnie du Dr Thos. Savary, Inspecteur Régional d'Hygiène, j'ai fait l'inspection du Marché aux denrées et j'ai adressé une demande de réparations à la suite de cette inspection. Ces réparations ont été faites suivant ce demandé.

En compagnie du même inspecteur j'ai procédé à l'inspection de quelques logements où des difficultés se présentaient quant à l'observation des règlements d'Hygiène.

J'ai procédé, en compagnie de l'Inspecteur Sanitaire, à l'inspection de plus de 75 maisons nouvelles. Dès le début j'ai constaté combien les Règlements d'Hygiène étaient violés en ce qui concerne l'Hygiène des habitations. J'en ai fait rapport au Conseil et, depuis le 27 juillet, j'ai le plaisir de le dire, il y a amélioration considérable sous ce rapport. Toutes les maisons bâties depuis cette date sont conformes aux exigences des Règlements d'Hygiène. Depuis le 1er mai, j'ai visé 79 permis de constructions; j'ai consacré des heures à expliquer à ceux qui demandaient des permis de construction, ce qu'ils avaient à faire pour se conformer aux règlements, afin de faire cesser cette habitude de construire des maisons insalubres. Pour assurer les effets de ce travail, j'ai procédé à la surveillance, soit par moi-même, soit par l'inspecteur sanitaire, des travaux en cours.

J'ai fait l'inspection de plusieurs maisons d'éducation. L'état de choses que j'y ai trouvé a été satisfaisant. Tout de même, j'ai cru bon de demander certaines améliorations; j'ai le plaisir de dire que l'on s'est rendu à mes demandes avec empressement.

L'Inspecteur Sanitaire a accompli beaucoup de besogne surtout jusqu'au moment de la mise en opération du service de l'enlèvement des vidanges. Avant l'inauguration de ce système, une grande partie du travail de l'Inspecteur Sanitaire consistait à répondre aux nombreux plaintes au sujet du mauvais état d'entretien des cours et des toilettes vacants. Maintenant, l'état de choses a changé considérablement et il est rare qu'une plainte pour ce motif soit faite au Bureau de Santé.

L'inspecteur a pu, de ce chef, consacrer plus de temps à la surveillance des maisons en construction, du marché, de l'abattoir des états privés et des boulangeries; bref à la suppression de toute nuisance visible ou qui était rapportée au Bureau.

EAU

L'Inspecteur Sanitaire a prélevé, durant l'année, 261 échantillons de l'eau et les a adressés au chimiste du Service Provincial d'Hygiène pour analyse bactériologique. Comme on envoie 4 tubes à chaque fois, c'est donc 1044 tubes qui ont été envoyés à l'analyse. De ces 1024 tubes, 62 tubes, soit 6%, contenaient des coli-bacilles. La moyenne de coli-bacilles dans ces 62 tubes a été de 7 coli-bacilles par 100 centimètres cubes d'eau. Ce résultat est satisfaisant. A la date du 16 décembre, lorsque votre Conseil en est venu à la conclusion que, pour assurer un débit d'eau convenable tant pour l'eau de boisson que pour la consommation industrielle et la protection contre les incendies, il fallait avoir recours à l'eau du St-Maurice, j'ai éprouvé quelque appréhension. Tout le même les analyses d'eau faites depuis cette date ont démontré que la chloration de l'eau a été très bien faite et que les résultats en sont bons.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinais est le gérant-général.

**ANNONCES
CLASSIFIEES**35 centins pour 25 mots;
1c. par mot additionnel.

A LOUER.—Deux logements de 8 pièces situés sur le Coteau St-Louis. Site idéal pour résidence. Toutes les améliorations modernes. Louer à de bonnes conditions. S'adresser à M. J. B. Loranger, 48, rue Des Forges. Téléphone 93. J.n.o.

A VENDRE.—Machines d'amusement: Automoto, picture, Puncher, Grip, test, Tug-o-war, Lifter à vendre chez M. J. A. Plante, 611 rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine. 1 mois

A VENDRE.—Belle propriété, maison neuve avec toutes les améliorations modernes, douze appartements chauffés avec fournaise Fawcett. Grandes dépendances hangar à bois, écurie, poulailler, garage. Grands greniers pour foin et grain, bonne place d'affaires pour un commerçant.

Conditions faciles. S'adresser à Achille Houde 69a, rue St-Marc, Les Chutes Shawinigan, P. Q. 10 mars M.e.J.

MAGASIN A LOUER.—Magasin situé au coin des rues Notre-Dame et St-Antoine. Aussi beaux logements et Plain-pied (Flat). S'adresser au No. 44 rue Notre-Dame, Téléphone 352M. J.n.o. M et J

MAISON A VENDRE.—Deux logements, 139-141, Boulevard St-Louis. Conditions faciles, s'adresser à Mme L.-E. Monty, 1001, rue St-Hubert, Montréal. M.e.J.

BEURRIERIE ET FROMAGERIE

A VENDRE.—A St-Justin, rang Bois Blanc, 4 arpents de terre en superficie installation moderne, râteau mécanique, centrifuge simple, baratte Victor, engin à vapeur, engin à gazoline, bouilloire 10 f. e. chambre de mûrification sur le plan du gouvernement, émetteur et plate-forme de réception en ciment bon bâtiment, hangar à voiture, et à bois, maison neuve, à deux étages bien finie 1 1/2 milles du village, 1 mille de la station. Condition très facile pour prompt acheteur. Alp. Lebrun, St-Justin. 30-1-8

AUX IMPRIMERIES.—A vendre un cylindre Whitlock Pony, lit de 20 par 27 avec chassiss, 3 vitesses, en parfaite condition. Bas prix pour prompt acheteur. S'adresser à P. R. Dupont rue Notre-Dame Les Trois-Rivières. 1-6

PETITE CLICHERIE.—A vendre un Simplex O. Caster tout neuf, fourneau à gazoline Lambert, peut prendre 10 par 15. Prix raisonnable. S'adresser à Casier H. Le Bien Public 3 rue Hart, Les Trois-Rivières.

SLEIGH A VENDRE.—Beau sleigh de promenade avec harnais et robes. Un mouton de mouton de perse. S'adresser au No. 321 rue Dufour.

LOGEMENT A LOUER.—Beau logement de 6 pièces chambre de bain, améliorations modernes, No. 306, rue Notre-Dame, S'adresser à Mlle F. Bellefeuille, 306, rue Notre-Dame. 6-8

A VENDRE.—Orgue "Thomas" \$25 orgue "Dominion" \$50; orgue "Karn" \$35. Aussi trois pianos, modèle carré, que nous offrons à \$35, chacun. Ces instruments sont en bonne condition et nous les offrons à des conditions de paiements faciles. S'adresser à J.-S. Rivard & Cie, 176, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières. J.n.o.

LA LOI DE FAILLITE**AVIS DE VENTE**

Dans l'affaire de: Adolphe Pélusé, Trois-Rivières, Qué. Cédant-Autorisé.

AVIS est par les présentes donné que, MERCREDI, le 28 février 1923, à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encaissement public à mon bureau Edifice Banque d'Hochelega, Trois-Rivières, l'immeuble suivant, savoir:

Un terrain situé à l'encroisement nord-ouest des rues St-Charles et St-Paul, en la Cité des Trois-Rivières, connu et désigné sous le numéro DIX-NEUF CENT QUATRE VINGT-HUIT 1988 du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, contenant soixante pieds de largeur sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur, à mesure anglaise, le tout plus ou moins, et enclavé dans les bornes suivantes: En front par la rue St-Paul, en profondeur par un petit ruisseau séparant le terrain présentement décrit au lot No. 1976 du dit cadastre appartenant maintenant à W. E. Roy, ou représentant, du côté sud-est par la rue St-Charles, et du côté nord-ouest au lot No. 1987 du dit cadastre, avec les deux maisons et autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps. Cette vente est faite conformément à l'article 20, paragraphe B3 de la Loi de Faillite 9-10 George V chapitre 36 et à ses mêmes effets qu'une vente par le Sheriff.

Cette propriété peut être visitée en tout temps en s'adressant au soussigné. Conditions de vente:—Argent comptant. Pour plus amples renseignements s'adresser à:

Henri Blisson
Syndic

La Convention des Raquetteurs est Couronnée de Succès!

Les quelque six cents raquetteurs qui vinrent le samedi et dimanche pour la Convention de l'Union Canadienne sont repartis en emportant le souvenir de l'hospitalité trifluvienne.

Les raquetteurs jouèrent durant tout leur séjour d'une température si bienne mais cela ne refroidit en rien leur ardeur et ils surent s'amuser en véritables lurons.

Dès l'arrivée de la grande majorité des clubs, samedi midi, le programme commença par la réception civique à l'hôtel de ville.

Le Président de l'Union Canadienne présenta aux raquetteurs qui remplissaient la salle de l'hôtel de ville, son Honneur le maire Normand qui adressa quelques paroles avant de remettre la clef de la ville.

Il souhaita la bienvenue aux raquetteurs et en profita pour faire un peu l'histoire de la ville et la revue de ses industries et de son commerce.

Il invita les raquetteurs à s'amuser tant qu'ils le pourraient en restant cependant dans les limites de la courtoisie et du respect.

Il présenta ensuite la clef de la ville au président de l'Union Canadienne, M. Noël Michelin, aux acclamations de tous les raquetteurs.

A considérer la dimension de cette clef, dit le maire, on prendrait la ville des Trois-Rivières pour une de ces forteresses du Moyen-Age, entourée de murs infranchissables. Cependant, Trois-Rivières n'a pas d'autre murailles que celles du respect et de l'amitié pour vous. Ne vous servez pas de cette clef pour ouvrir le cœur de trop de nos trifliviens, car nous tenons à les garder chez nous.

Encore une fois, le Maire répéta ses paroles de bienvenue et souhaita aux raquetteurs tout le plaisir qu'ils pouvaient désirer.

M. Michelin remercia au nom des raquetteurs et chacun s'en fut, jusqu'à aux courses qui eurent lieu à trois heures.

Elles furent très contestées et très intéressantes, car les meilleurs coureurs du pays y prirent part.

En voici le résultat.

DETAILS DES COURSES

SENIOR—100 verges:

1er—Cadotte National

2ème—Hébert National

3ème—Willman National

Temps: 13 2-5.

Record du monde: 11 2-5.

SENIOR—220 verges:

1er—Hébert National

2ème—Cadotte National

3ème—Willman National

Temps: 32 1-5.

Record du monde: 27 3-5.

1er—Drolet National

2ème—Provost National

3ème—Lord Trois-Rivières

Temps: 1 31.

Record du monde: 1 09 2-5.

SENIOR—1 mille:

1er—Clouette C. P. R.

2ème—Mold C. P. R.

3ème—Drolet National

Temps: 6-52 3-5.

Record du monde: 5-38.

SENIOR—880 verges:

1er—Clouette C. P. R.

2ème—Drolet National

3ème—Lord Trois-Rivières

Temps: 3 01.

Record du monde: 2 42.

SENIOR—3 milles:

1er—Clouette C. P. R.

2ème—Drolet C. P. R.

3ème—Kelly Le Huron

Temps: 22 17.

Record du monde: 19 00 1-5.

SENIOR—120 verges avec obstacles:

1er—R. Hébert National

2ème—A. Cadotte National

3ème—Montabone M.A.A.A.

Temps: 18 1-5.

Record du monde: 18 secondes.

COURSES POUR LES JUNIORS

100 verges:

1er—J. Willman National

2ème—Cole M.A.A.A.

3ème—Marquis National

Temps: 14 1-5.

220 verges:

1er—Marquis National

2ème—Montabone M.A.A.A.

3ème—Champagne National

Temps: 35 secondes.

440 verges:

1er—Blais C.P.R.

2ème—Lord Trois-Rivières

3ème—Cole M.A.A.A.

Temps: 1 38 3-5.

880 verges:

1er—Marquis National

2ème—Provost National

3ème—Cole M.A.A.A.

Temps: 3 14 1-5.

1 mille:

1er—St-Onge National

2ème—Provost National

3ème—Marquis National

Temps: 7 21.

Marche de trois milles:

1er—Graton Le Molère

2ème—Houde Le Huron

3ème—Coriveau Le Montcalm

4ème—Crevier Le Trappier

5ème—Lepage Le Montcalm

6ème—Barbin Le Huron

7ème—St-Onge Le National

Samedi soir à huit heures eut lieu le rassemblement de tous les raquetteurs au manège et l'on partit de la pour la ville parade qui allait se terminer au palais de glace où eut lieu le feu d'artifice.

Le défi des raquetteurs fut magnifique et le feu d'artifice ne céda en rien à tous ceux que nous avons eus jusqu'à présent. Des pièces pyrotechniques de toute beauté furent lancées et on applaudit tout spécialement à un replica des chutes Shawinigan.

Après le feu d'artifice, eut lieu un concert boucané au manège sur la rue Saint-François-Xavier. On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dimanche matin les raquetteurs se réunirent de nouveau pour aller assister en corps à la messe dite spécialement pour eux à la Cathédrale. La cérémonie fut des plus imposantes et le sermon de circonstance fut fait par l'abbé Normand. (On trouva ce sermon dans une autre colonne.)

Après la messe avait lieu le banquet des officiers à l'Académie de la Salle. Il fut couronné de succès, car le dîner était excellent, la musique agréable et la gaieté des convives magnifique.

Après le dîner vinrent les sœurs M. Racicot présenta la Santé du Roi et ensuite les autres sœurs.

L'Honorable Juge Désy répondit en termes choisis à la santé du Canada.

Nous ne pouvons avoir de réunion plus propice pour parler du Canada, dit l'orateur, qu'une réunion de raquetteurs. Le pays a été colonisé à la raquette. Et depuis que notre pays s'est développé au point où il est aujourd'hui la raquette a fait beaucoup pour garder tant la santé du corps que la santé morale et intellectuelle des canadiens. Travaillons ensemble au bien commun en faisant toujours passer avant le bien privé.

Lorsque M. L. P. Mercier fut invité à répondre à la santé de la Province de Québec, Maurice Duplessis entonna le chant. Il a gagné ses épaulettes aux applaudissements de toute l'assistance.

M. Mercier remercia d'abord M. Duplessis de sa courtoisie et parla ensuite de la raquette comme le sport le plus cultivé dans la province de Québec. C'est le sport national des québécois, parce que nous le trouvons mentionné dans les récits des explorateurs de notre pays, et aussi parce que ce sport nous vient par nos traditions, par notre climat par notre caractère.

C'est un sport hygiénique et sain et c'est pourquoi nous devons le cultiver.

En répondant à la Santé de la ville de Trois-Rivières, l'Honorable Docteur Normand félicita les raquetteurs de leur bonne tenue et les assura que les citoyens de Trois-Rivières étaient contents du séjour des raquetteurs dans notre ville.

Le maire félicita et remercia les organisateurs du beau succès qu'ils ont remporté et parla du beau spectacle donné par la diversité des couleurs dans les costumes. On voyait du blanc, du rouge, du bleu, du vert, du jaune, etc.

Pourquoi l'Union n'adopterait-elle pas un costume uniforme qui serait tricolore?

Le Maire fit ensuite la revue de la prospérité de la ville sous le rapport des industries, du commerce, de l'éducation etc., et termina en demandant aux raquetteurs de garder un bon souvenir de leur séjour dans notre ville.

M. Michelin répondit ensuite à la santé de l'Union Canadienne.

Pour répondre dignement à la santé que vous venez de proposer, il semblerait qu'une voix plus autorisée que la mienne se devrait faire entendre. Je suis dans l'embarras, vous avez placé en moi votre confiance, j'attribuant à vos aptitudes requises pour vous représenter en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici, j'ai crainte de placer dans une situation précaire d'où je ne pourrais me tirer sans avoir recours à votre indulgence. Comme le sujet à traiter est si intéressant, je me résous à tenter l'essai en toutes circonstances; si je m'avouais inférieur à la tâche, nul doute que je froissais vos sentiments, par contre, si j'aborde trop hardiment le sujet en présence d'intellectuels, d'hommes aussi distingués tels qu'il y en a ici,

DIXIÈME ANNÉE

ESTO VIR

NUMÉRO 1

VOIX DE LA JEUNESSE

Publiée par la "Commission de Publicité" du Comité Régional Trifluvien de l'A. C. J. C. -- Bureau de direction: 491, Saint-Maurice.

ENFIN!

La voix de la Jeunesse Trifluvienne n'est pas morte. Elle n'a pas même souffert d'une extinction de voix.

Seulement elle a pris une bonne grande vacances. La voix de la Jeunesse, vous la connaissez, puisque son écho a répercuté depuis neuf ans, dans ce coin du journal. Elle n'a pas changé. C'est toujours la voix de la jeunesse catholique trifluvienne avec ses accents de gaieté parfois de tristesse, mais toujours franche et sérieuse.

Son premier mot est un mot de remerciement pour l'hospitalité toujours bienveillante que lui fait le Directeur du Bien Public.

Que pourrions-nous bien présenter, tous les Mardis dans cette page de la jeunesse?

Mon Dieu! Elle n'a pas de programme rigoureusement tracé. Suit-on un programme quand des voix amies s'unissent pour causer!

Entre amis, on parle un peu de tout ce qui intéresse, c'est le programme que se propose de suivre la voix de la Jeunesse. Comme vous voyez, son programme consiste à n'en pas avoir?

On y trouvera les comptes-rendus des séances inter-cercles. Quelquefois les échos d'autres régions.

On pourra y lire des articles sur des sujets qui intéresseront la jeunesse. Ces différents articles seront écrits par des plumes les plus variées.

Nous nous sommes assurés la collaboration d'amis très sympathiques. Nous y entendons des voix, bien familières.

Nous n'avons pas la prétention de procurer aux amis de cette page, toutes les joies de l'art. Mais nous aurons certainement l'occasion de présenter à nos lecteurs des gens qui sauront nous préparer des petits plats délicieux et délectables.

Nester.

Le Cercle Ozanam

Mercredi le cercle Ozanam avait le bonheur d'entendre une voix bien amie dans la personne de Monsieur l'abbé Hamelin du séminaire. Il parla d'un programme de vie.

Sur un ton de causerie le distingué visiteur parla de la nécessité d'un programme de vie, et de ses avantages au point de vue spirituel, intellectuel, professionnel, familial et social.

Ce programme de vie, doit être inspiré par la raison et non pas par le hasard et le caprice.

Après la causerie monsieur l'abbé refut les objections et précisa certains points à la satisfaction des membres présents.

Le R. P. J. Marie, aumônier du cercle Ozanam, remercia, le conférencier, en des termes bien choisis.

AU CERCLE DE LA SALLE

Dimanche au cercle de la Salle, eut lieu une séance inter-cercle. L'assistance était très nombreuse on y remarquait la présence des présidents des différents cercles de la Région. Le cercle de la Salle traite du patriotisme.

Il y eut plusieurs travaux lus par les membres du cercle de la Salle.

Chacun des conférenciers traita la question sur un aspect particulier, le tout formant une étude aussi complète que possible.

Ces conférences furent suivies d'une discussion générale qui porta sur un point particulier du sujet. "Une des causes de la désertion des campagnes."

Il y avait feu aux. Les révérends frères sont venus à la rescousse, avec tout le tact qui les distingue et une force d'argumentation des plus solides.

La séance s'est prolongée au delà du temps limité ce qui prouve l'intérêt qu'on y apportait.

Après la séance il y eut causerie intime, et les visiteurs s'en sont retournés enchantés de la séance.

Au "Service de Librairie de l'A. C. J. C."

L'AMÉ DE TOUT APOSTOLAT

Neuvième édition, cent cinquante mille; livre désormais fameux, particulièrement utile aux retraités, ecclésiastiques ou religieux.

Aux élèves de grands séminaires, aux novices destinés à la vie active, aux frères enseignants et aux autres personnes vouées à l'apostolat.

Cet ouvrage de Déré Chautard est honoré d'un autographe de S. S. Benoît XV.

L'unité, 50 sous, franco, au "Service de Librairie" de l'A. C. J. C., 491, rue Saint-Maurice.

LIVRES! LIVRES!

La terre qui meurt, par René Bazin \$1.00
Bazin \$1.00
Le Bled qu'ilève, par René Bazin 1.00
La Barrière, par René Bazin 1.00
Les Ombres, par René Bazin 1.00

L'abbé Jacques, par Paul Deschamps 0.85

Jean-Christophe, par Paul Deschamps 0.85

Suzanne, par Paul Deschamps 0.85

Romans à lire et Romans à proscrire, par M. l'abbé Bethléem, 0.80

Journal et pensées de chaque jour, par Elizabeth Lesueur 1.00

Lettres sur la souffrance, par Elizabeth Lesueur 1.00

L'Oubli, par Laure Conan 0.75

Lettres à Claude, par M. Fernand Saint-Jacques 0.75

Brumes du Soir, par M. Francis des Roches 0.75

L'obscur souffrance, par Laure Conan 0.50

L'Envol des Heures, par M. l'abbé Lacasse 1.00

Le Passant, par Le 0.75

Service de Librairie de l'A. C. J. C., 491, rue Saint-Maurice.

CHEZ-NOUS

Une édition du meilleur goût: un texte ingénieux et attrayant; l'invocation du parler savoureux de nos gens et des choses de chez-nous l'unité 60 sous, au Service de Librairie de l'A. C. J. C., 491 rue Saint-Maurice.

POUR LIRE EN ATTENDANT BEBE

Un livre indispensable à toute mère de famille. L'unité 30 sous. En vente au "Service de Librairie" de l'A. C. J. C., 491 rue Saint-Maurice.

CALVITE

On était habitué à voir ce monsieur, sans cheveux.

Jusqu'à présent il avait manifesté le dédain le plus grand pour les perruques, mais l'autre soir une admirable perruque orna son crâne.

Au premier entracte, une dame bien informée lui décocha avec intention cette phrase admirative: "Mais... vous êtes superbe, ce soir, vos cheveux sont donc revenus?"

"Oui, Madame, répond sans se troubler notre homme... à soixante francs."

AU RESTAURANT

Garçon: "Voilà une cotlette qui date au moins de trois semaines!"

"Je ne sais pas, monsieur, il n'y a que quinze jours que je suis dans la maison!"

RAPPORT DU BUREAU DE SANTÉ

(SUITE DE LA PAGE 2)

VACCINATION

Dès le 1er septembre, par un avis adressé à tout le personnel enseignant des écoles et des maisons d'enseignement libre de cette ville, j'ai vu à l'observation de l'article 21a des Règlements d'Hygiène en ce qui concerne l'obligation d'être vacciné pour fréquenter les écoles. Le 25 septembre, dans un second avis aux mêmes personnes, je revenais sur le même sujet. J'ai de ce fait vacciné 335 enfants qui se réclamaient du titre d'enfants d'indigents.

A la fin de chaque cas de maladie contagieuse qui était rapporté au Bureau de Santé, j'ai fait procéder à la désinfection soit de chambres, soit d'habitations entières suivant ce que prescrit les Règlements d'Hygiène. Il y eut 140 désinfections dans le cours de l'année.

Egalement, tel qu'autorisé, j'ai fait faire durant les vacances scolaires, la désinfection des écoles de cette ville. J'ai demandé aux maisons d'enseignement libre de suivre cet exemple, ce qui a été fait.

MALADIES CONTAGIEUSES

Il y eut dans l'année, 122 cas de maladies contagieuses rapportées à mon bureau. Les décès, dus à ces maladies ont été de 45.

Voici un tableau comparatif pour les cinq dernières années:

MOUVEMENT DES MALADIES CONTAGIEUSES DECLAREES

Maladies	1918	1919	1920	1921	1922
Diphthérie	7	12	9	21	26
Scarlatine	2	4	9	3	6
Tuberculose	3	5	4	1	8
Rougeole					40
Varicelle					13
Fèvres typhoïdes	107	23	11	3	17
Coqueluche	2		1		19
Rubéole					
Paralysie infantile					
Méningite cér. spin.					
Variole	1	31	7	5	1
Total	122	81	41	33	122

DECES PAR MALADIES CONTAGIEUSES

Maladies	1918	1919	1920	1921	1922
Diphthérie	1	2	4	10	1
Scarlatine			1	5	1
Tuberculose	33	28	35	28	18
Rougeole	1	2	8		
Varicelle					
Fèvres typhoïdes	20	11	4	1	5
Coqueluche	9	2	3	9	4
Grippe					
Paralysie infantile					
Méningite cér. spin.					
Variole					11
Total	65	45	55	47	45

Il arrive quelquefois que des cas bénins de maladies contagieuses évoluent sans traitement médical. Dans ces cas les chefs de famille négligent de déclarer la maladie à l'autorité sanitaire, et les mesures de prophylaxie ne peuvent être prises; alors la contagion se fait plus facilement. Depuis le 1er septembre j'ai mis en pratique avec plus de vigueur le système du dépistage de ces cas par la liste des absents des écoles. Chaque semaine les Directeurs et Directrices des écoles, sous le contrôle de la Commission Scolaire, me remettent la liste des élèves absents. Cette liste, en moyenne 180 absences par semaine sur plus de 4,000 élèves, est dressée par moi par ordre de rues et remise au Médecin Inspecteur des Ecoles qui fait la visite à domicile de ces élèves absents pour dépister les enfants atteints de maladies contagieuses. Quotidien, ce système a permis de retracer de nombreux cas de maladies contagieuses qui évoluaient sans contrôle et j'ai pu de la sorte leur appliquer les mêmes mesures qu'à ceux rapportés au Bureau.

J'ai demandé aux Supérieurs des maisons d'enseignement libre de me tenir au courant des absences de leurs élèves par maladie. On s'est rendu volontiers à ma demande. Il en est de même pour l'école anglaise de cette ville.

Si vous consultez les tableaux statistiques plus haut donnés, vous constaterez qu'en certaines années les décès par maladies contagieuses étaient plus nombreux que les cas déclarés. Cette année, grâce à la bonne entente avec la profession médicale, et grâce au dépistage des contagieux par la visite des élèves absents des écoles, la proportion est renversée et est redevenue normale.

Quelques cas de variole ont nécessité l'isolement dans un endroit particulier, ont, de ce fait, entraîné la dépense de montants considérables.

Les Dames de la Providence ont mis à ma disposition un local d'isolement, j'ai eu l'occasion de faire rapport à votre Conseil que cette accommodation était insuffisante et que j'étais exposé, de ce fait, à des ennuis considérables.

Ces 122 cas de maladies contagieuses ont nécessité autant d'enquêtes épidémiologiques pour retracer la cause de contagion et ordonner les moyens à prendre pour éviter une plus grande propagation des maladies.

A suivre

TRANSPORT DE CADAVRES

Dans le cours de l'année j'ai donné 26 permis de transport, hors de la ville, de cadavres de personnes qui devaient être inhumées ailleurs. Dans un cas de fièvre typhoïde, j'ai exigé que l'on prenne les précautions écrites par les Règlements d'Hygiène.

ENSEIGNEMENT DE L'HYGIENE

10--"Semaine de Santé". Avec l'autorisation de votre Conseil, et pour vulgariser les notions d'Hygiène, j'ai organisé, pour le 8 octobre dernier, une "Semaine de Santé". Cette se-

maine a remporté un bon succès et a dû être utile à la population. En résumé, plus de 80 personnes y ont porté la parole et plus de 9,500 auditeurs ont suivi les conférences. A cette occasion, M.M. les membres de l'Association Dentaire des Trois-Rivières ont fait gratuitement l'inspection dentaire dans les maisons d'enseignement et dans les écoles de cette ville. Le Président de cette Association a soumis à votre Conseil un rapport de cette inspection. Le Cie d'Assurance Métropolitaine a prêté son gracieux concours à cette "Semaine de Santé" en tenant une Exposition d'Ecole Maternelle. Durant cette semaine plus de 125,000 exemplaires de divers tracts sur l'Hygiène ont été distribués à la population.



CE SECRET IL EST CONNU!

Pour conserver vos vêtements propres et toujours bien frais vous n'avez qu'à vous abonner à notre Service de Valet. Il vous en coûtera \$1.50 par mois et vous aurez droit au pressage d'un complet par semaine. Téléphonez-nous cette semaine!

Royal Valet Service
R. Hamel & Cie
74-rue Royale-74
Téléphone 615



W. BRUNET & CIE LTEE
PHARMACIENS EN GROS
70 rue L'Aliberte
PHARMACIE DE DETAIL
135 rue St-Joseph, Québec

Pour vos EPICERIES

Placez votre commande ici chaque semaine afin d'obtenir la meilleure valeur.

Nous tenons en magasin des épicerie de choix et notre service de livraison vous apporte sans délai votre commande donnée par téléphone.

N'oubliez pas que nous avons les

BIERES ET PORTERS des meilleures marques.

Appelez 122

U. CARIGNAN
22 rue BADEAUX

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Jacques Bureau, C. R. Tél. 930
Philippe Bigué C. R. C. Postal 310
Wilfrid Gariépy C.R. Edifice Power
Georges Gouin B.A. Trois-Rivières.

BUREAU, BIGUE, GARIÉPY & GOUIN
Avocats

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

CHAS BOURGEOIS, B. A. LL. M.

Avocat

26, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD

Avocat

5 rue Hart, Tél. 640

Résidence: 108 rue Des Forges, Tél. 1299-J

ROBICHON & METHOT

Avocats

Bureau: Edifice Banque d'Hoche-

laga, Trois-Rivières.

Téléphone Bell 1000

DUPLESSIS & LANGLOIS

Avocats

4, St-Joseph, Trois-Rivières.

P.N. Martel, C.R. Fernand Quesnel

Paul Martel

MARTEL, MARTEL & QUESNEL

Avocats

16, Bonaventure, Trois-Rivières. Tél. 61

L. R. GAGNE

Avocat

Rue Notre-Dame, 145

Route Nationale

Cap de la Madeleine, Qué.

Téléphone 358w

LUCIEN COMEAU

AVOCAT

148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Bureau à Louiseville du vendredi soir au samedi soir chez M. Allred

Ringuette, rue St-Laurent.

MEDECINS

Tél. Bell 526

Dr Auguste Panneton

65a, Avenue Laviolette

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultations: de 1.30 à 4.30 p. m.

Lundi, Mercredi et Vendredi de 7 à 8 p. m.

ou sur rendez-vous.

Tél. 1143j 179, rue Laviolette

DR A.-J. AUBIN

Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.

Téléphone 1460.

DR OMER E. DESJARDINS

Maladies des enfants

Maladies des poux-mous-Cœur-Reins-Foie-Estomac-Intestins.-Rhumatisme.

17, rue Laviolette, Les Trois-Rivières.

Tél. 469

Consultations: 11 à 12 a. m. 2.30 à 5 p. m. 7 à 8.30 p. m.

DOCTEUR ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris.

Chirurgie générale, Maladies des femmes, du nez, de la gorge et des oreilles.

22, rue des Forges (en face du Marché) Les Trois-Rivières

DOCTEUR J. A. ROUSSEAU

Directeur du Dispensaire Antivénérien

Bureau Privé:

10 à 11 a. m. 2 à 4 p. m. mardi, jeudi, samedi

6 à 8.30 p. m.

Téléphone 119 28 rue Royale

Dr Reginald Lafontaine

Chirurgien-Dentiste

233 Rue Ste-Catherine

Grand-Mère

Bureau occupé autrefois par le Dr A. Voikard.

NOTAIRES

Casier Postal 556 Téléphone 235

J. A. LEMIRE, LL. L.

Notaire

Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert

Placements sur hypothèques et débiteurs.

Administration générale

40, Alexandre, (Coin Hart), Les Trois-Rivières

Téléphone Bell 421

A. LEBRUN

Notaire

Argent à prêter, assurances, règlements de successions, examens de titres, collection.

23 Bonaventure. Trois-Rivières

J. A. Trudel J. E. Guillet

TRUDEL & GUILLET

Notaires

Argent à prêter. Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 497. Trois-Rivières.

Téléphone Bell 717

VICTOR ABRAN

Notaire

Argent à prêter, assurances, collection, etc.

34, Bonaventure, Trois-Rivières

Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les



A Montréal, Sherbrooke et Berlin avec le Laviolette

Le club qui représente la Cité de Laviolette joue cinq parties en cinq jours, en gagne trois, fait une nulle et en perd une.

BEAU SUCCES

(Spécial au Bien Public)

Dimanche après-midi, le 28 janvier, le club Laviolette partait pour une tournée de quelques jours; sa première partie à Montréal était une partie de ligue, tandis que les parties de Sherbrooke et de Berlin, N. H., étaient des parties d'exhibition.

Arrivés à Montréal à six heures trente, nos équipiers embarquaient sur la glace vers huit heures et quinze et commençaient une partie décisive pour le championnat de la première série de la Ligue de Hockey de la Province de Québec.

Le début de cette partie fut lent et les Roux en profitèrent. Les trifi-

liens semblaient un peu fatigués du voyage et ne jouaient pas comme ils en ont l'habitude. Les Roux débütèrent à une allure rapide et s'ils avaient joué durant toute la partie comme ils jouèrent dans la première période le résultat n'eût pas été aussi élevé. Kent et les deux Lépine firent un travail de géants dans cette période bloquant au milieu de la glace les assauts répétés de Laviolette. Séguin fit aussi un travail de géant dans cette session. Il bloqua McLaughlin six fois alors qu'ils étaient tous deux seuls devant les buts.

Cependant la seconde session devait apporter un changement dans la face des choses. Les Trifiens se réveillèrent de leur torpeur et après cinq minutes de jeu, Lacroix et Bellefeuille avaient ajouté chacun un point au crédit du Noir et Blanc, mettant le compte sur un pied d'égalité. Cependant, trois minutes plus tard, Hector Lépine donna encore l'avantage à son club. Ce ne fut pas pour longtemps, car en moins de quatre minutes McLaughlin et Duval avaient ajouté trois autres points au crédit du Laviolette. Duval compta sur de belles montées ses deux points de cette période.

La troisième et dernière session vit succomber les Roux sous une avalanche de points. McLaughlin, Bellefeuille et Gill comptèrent chacun deux points dans cette période et Lacroix et Duval en mirent chacun un dans le filet.

Le joueur qui a capsé la plus grande sensation à Montréal a été Duval qui compta ses trois points sur des montées d'un bout à l'autre de la glace. Mac, Pierre et Charley firent un travail de géant et assignèrent continuellement les buts de Séguin qui ne put que se laisser déborder devant l'impuissance des défenses montréalaises à bloquer les Trios.

Cette victoire donne au Laviolette le championnat de la première série après cinq victoires et une défaite. C'est donc avec des cours contents que les joueurs s'embarquèrent lundi matin à huit heures et trente minutes pour aller jouer une partie d'exhibition à Sherbrooke. Arrivés dans la Reine des Cantons de l'Est à midi et demie, les trifiens eurent l'après-midi pour se reposer des fatigues du voyage avant de croiser le fer avec les Indépendants de McGuire.

LA VICTOIRE DE SHERBROOKE

Les trifiens embarquèrent sur la glace du Stadium de Sherbrooke avec la ferme résolution de laver leur défaite de la semaine précédente sur le même terrain.

Les avants partirent à une allure endiablée et jouèrent avec un ensemble digne d'éloges et de succès. Trois minutes s'étaient à peine écoulées que Lacroix prenait Workman en défaut sur une passe de McLaughlin devant le filet. Une minute plus tard Duval prenait Workman en défaut après une des magnifiques montées qu'il ont rendus fameux.

Les Sherbrookoïses se lancèrent à l'attaque avec l'énergie du désespoir et commencèrent à bombarder Hamel avec toute la précision dont ils étaient capables. Ils en furent pour leurs efforts, car le "Zéph" était un peu la et ne laissa rien passer. Il bloqua tout ce qui lui fut adressé avec une maîtrise surprenante pour ceux qui ne le connaissent pas; mais il n'apporta aucunement ce qui lui fut déjà vu à l'œuvre.

La seconde période vit du jeu très contesté et Hamel en retira encore tous les honneurs. Courchesne fut solide comme un mur dans la défense et bloqua avec une précision surprenante. Les avants travaillèrent avec ardeur mais ils n'eurent pas cette fois la chance de prendre Workman en défaut.

La troisième période vit changer la face des choses au bout de dix minutes de jeu le score était de 5 à 0 en faveur du Laviolette. Lacroix compta le premier point sur un lancer de côté que Workman n'eût pas le temps de bloquer. Duval fit une autre montée et passa à Mac qui glissa la rondelle dans le filet. Mac fit ensuite comme Duval et après avoir franchi tous ses adversaires ne trouva aucune difficulté à prendre Workman en défaut.

Deux minutes avant la fin les Sherbrookoïses parvinrent à se sauver du blanchissage alors que Wolfe lança d'en arrière des buts de Hamel. La rondelle frappa le bâton de notre cerbère et vint rebondir dans les buts.

Cette partie a été très appréciée des amateurs de Sherbrooke qui virent réellement ce dont étaient capables les joueurs de Sherbrooke. L'arbitre Wickett donna entière satisfaction aux deux clubs.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Laviolette-Duchaine 3.00 2.-Laviolette-Duval 1.00

2ème période: 3.-Laviolette-Lacroix 3.00 4.-Laviolette-McLaughlin 3.30 5.-Laviolette-McLaughlin 4.10 6.-Sherbrooke-Wolfe 7.20

Score final: Laviolette 5; Sherbrooke 1. Arbitre: Wickett.

A BERLIN N. H.

Environ deux heures après la partie Sherbrooke, le Laviolette prenait le train qui devait le conduire à la dernière étape de son voyage. Ce devait être la plus longue et la plus dure. Débarqués à Berlin, mardi dernier vers huit heures du matin, les joueurs se reposèrent durant toute la journée afin d'être en bonne condition pour la partie du soir.

Malgré le froid intense une foule énorme assistait à cette partie qui fut jouée sur une patinoire en plein air.

LA PREMIERE PARTIE

Les gens de Berlin, ennuyés d'avoir perdu deux parties, la semaine précédente contre le club Laviolette voulaient à tout prix gagner la série qui commençait et ils se servirent de tactiques pour le moins désagréables. Il était entendu que le Laviolette aurait droit d'être représenté par un arbitre de même que le club Berlin. Au moment de commencer la partie, le coach Jimmy Gardner ne voulait pas entendre parler de cela et un seul arbitre eut la tâche de juger la partie. Nous voulons croire que ce partisan du Berlin était bien intentionné, mais cela ne lui donnait certainement pas les connaissances pour arbitrer cette partie. On sait que l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Dès le début de la partie, les défenses du Berlin commencèrent à faire montre de leurs qualités de bucheons et les premiers trifiens qui tentèrent de traverser leur terrain par derrière furent repoussés à coups de bâtons. Sharpe fit une spécialité de "Cross-checks" et Desbriens se fit arracher son bonnet chaque fois qu'il tenta d'approcher. Lacroix, McLaughlin, Bellefeuille, Duval, Courchesne et les autres eurent tous le même sort et furent obligés de se replier sur la défense pour éviter de recevoir des blessures graves. On ne put voir de beau jeu de hockey dans cette période pas plus que dans les autres d'ailleurs.

Les avants du Berlin, Gauthier, Trihey et Rivard, jouaient du beau jeu mais Sharpe et Spriggins ne cherchaient qu'à frapper à tort et à travers. La première période se termina sans qu'aucun point ait été compté grâce au travail admirable de Hamel dans les buts. Le "Zéph" donna ce soir-là une performance magnifique. A plusieurs reprises il se trouva seul avec des joueurs de Berlin mais il déjoua toutes leurs attaques et bloqua avec une précision qui lui valut les applaudissements d'une foule très hostile pourtant.

La seconde période fut une répétition de la première et les locaux se contentèrent de lancer de loin et d'empêcher les Berlinois de compter. Le Laviolette parvint cependant à prendre l'avantage en comptant le premier point de la soirée sur un lancer de loin par Duchaine (Bob). Après que l'avantage eut été ainsi décidé en faveur du club visiteur, les trifiens se replièrent sur la défense et ne tentèrent que très rarement de porter des attaques vers les buts émerveillés. Hamel continua son jeu émerveillant, bloquant comme une véritable machine. On aurait dit que le devant des buts était bouché.

Immédiatement après que la rondelle eut été mise en jeu dans la troisième période, Gauthier, s'empara de la rondelle monta vers les buts de Hamel perdit à McLaughlin qui revint passer devant les buts et se fit jouer par poke-check de Gauthier qui lança et compta.

Le compte était égal et tous les Berlinois se lancèrent à l'attaque, pour être impitoyablement repoussés. De temps à autre les trifiens tentaient une montée vers les buts de Maltais mais étaient obligés de battre en retraite devant les coups qui pleuvaient dru. Bellefeuille fut frappé au visage et obligé de se retirer. Quelques minutes s'écoulèrent et Lacroix donna l'avantage à son club sur un lancer de loin. Quelques instants plus tard il était obligé de se retirer après avoir reçu un coup de Sarpe sur un pied.

Laviolette se replia encore sur la défense et de temps en temps Desbriens tentait des montées. Il eut enfin le succès qu'il méritait car il prit Maltais en défaut après avoir réussi à éviter les défenses sans se faire assommer. La partie se termina ainsi par la victoire du Laviolette.

Desbriens fut à peu près le seul trifiens à jouer sa partie habituelle avec Duchaine. Hamel se surpassa et joua certainement la plus belle partie que nous lui ayons encore vu jouer.

Les avants du Berlin jouèrent très bien et méritèrent une mention spéciale mais Sharpe et Spriggins ne devraient pas être tolérés sur une équipe de hockey.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Laviolette-Duchaine 3.00 2.-Laviolette-Duval 1.00

2ème période: 3.-Laviolette-Lacroix 3.00 4.-Laviolette-McLaughlin 3.30 5.-Laviolette-McLaughlin 4.10 6.-Sherbrooke-Wolfe 7.20

Score final: Laviolette 5; Sherbrooke 1. Arbitre: Wickett.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Laviolette-Duchaine 3.00 2.-Laviolette-Duval 1.00

2ème période: 3.-Laviolette-Lacroix 3.00 4.-Laviolette-McLaughlin 3.30 5.-Laviolette-McLaughlin 4.10 6.-Sherbrooke-Wolfe 7.20

nière partie à Berlin, mercredi dernier, mais par suite d'une entente entre les propriétaires des deux clubs une autre partie fut jouée jeudi.

La seconde partie ne fut pas du tout semblable à la première en ce sens que le club Berlin joua au hockey et laissa de côté un peu de ses méthodes pugilistiques.

Aussi le résultat fut-il tout à fait différent. Le Laviolette étant défait par le score de 5 à 1.

La partie débuta à une vive allure mais les trifiens ne furent pas capables de résister aux attaques répétées des Berlinois qui étaient en grande forme. C'était la quatrième partie consécutive du Laviolette en cinq jours et la fatigue ainsi que les coups reçus rejetaient nos équipiers.

Au début, cependant, les Noir et Blanc attaquèrent avec succès puisque McLaughlin compta le premier point de la joute sur un magnifique lancer de côté.

Le jeu d'ensemble de Berlin aida considérablement à traverser la défense qui n'était pas soutenue par le "Back-checking" des avants.

Trihey compta deux fois avant la fin de cette période mettant le compte deux à un pour Berlin.

Hamel souffrait d'un commencement d'attaque de grippe et cela se voyait un peu dans son jeu. Il jouait bien mais ce n'était pas tout à fait comme d'habitude.

Dans la seconde période le jeu fut encore très serré et le Laviolette fit des efforts méritoires qui vinrent se bloquer sur Sharpe et Spriggins, qui, tout en étant moins durs que la veille, auraient mérité de prendre du repos forcé de temps en temps.

Desbriens, McLaughlin et Lacroix se distinguèrent tout spécialement dans cette période quoique Mac n'ait pas joué sa partie ordinaire. On voyait que les trifiens manquaient de "pép" et que la fatigue les gagnait.

Gauthier parvint à compter un autre point pour son club après toute une série de passes avec ses coéquipiers. Quand la troisième période débuta avec un avantage de deux points pour les américains on vit que le Laviolette essaierait de se réveiller pour reprendre le terrain perdu. Il n'y eut pas possibilité cependant de faire quoique ce soit car Berlin s'était replié sur la défense. Les avants Berlinois continuaient leur travail d'habileté autour des buts de Hamel et en quelques minutes ils ajoutèrent deux autres points à leur crédit.

Les partisans de Berlin furent satisfaits de cette victoire de leur club mais il n'y avait pas lieu de s'en vanter si on considère l'état de fatigue dans lequel se trouvaient les trifiens.

Immédiatement après la partie, Hamel dut prendre le lit sur ordonnance du médecin et il lui fut impossible de jouer le lendemain. C'est ce qui explique un peu son apparente faiblesse dans cette partie.

Courchesne et Desbriens assistés de Duval firent du beau travail dans la défense mais les avants ne les supportèrent pas beaucoup. McLaughlin fut très faible dans les deux dernières périodes, la fatigue des parties précédentes se faisant sentir surtout chez lui. Lacroix et Bellefeuille ne jouèrent pas leur partie ordinaire.

Trihey sur l'aile droite du Berlin joua une grande partie et fit le plus beau travail de la ligne d'avants. Paul Gauthier et Rivard le supportèrent avec efficacité et montrèrent ce dont ils étaient capables.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère Période: 1.-Laviolette-McLaughlin 5.45 2.-Berlin-Trihey 7.15 3.-Berlin 3.30

2ème Période: 4.-Berlin-Gauthier 14.0

3ème Période: 5.-Berlin-Gauthier 1.05 6.-Berlin-Trihey .55

Score final Berlin 5; Laviolette 1. Arbitre: Jimmy Gardner.

LA DERNIERE PARTIE

Jeudi dernier commençait à Berlin, le grand carnaval des sports d'hiver, carnaval qui s'est terminé samedi soir. Il n'y avait au programme pour jeudi après-midi une partie de hockey et comme il avait été impossible d'avoir une équipe pour jouer contre Berlin, le Comité du carnaval fit des arrangements avec la direction du Laviolette pour que celui-ci reste une autre journée et joue jeudi après-midi. Tout fut arrangé mercredi après-midi et ce n'est que jeudi que l'on s'aperçut que le club ne serait pas aussi fort qu'il aurait dû l'être.

Hamel était retenu à sa chambre par une mauvaise grippe et le médecin défendit expressément de jouer. Bellefeuille fut choisi comme son remplaçant dans les buts et l'expérience prouva qu'il ferait un excellent cerbère.

La ligne d'avants se trouvant désorganisée Duval fut envoyé sur l'aile droite avec Duchaine dans le centre et McLaughlin sur la gauche. Lacroix jouait la défense avec Courchesne parce que Desbriens était retourné à Montréal la veille. Il ne restait plus que Rouleau comme substitut et il fut employé sur la défense et les avants.

La première période ne donna pas le jeu auquel on devait s'attendre des équipes en présence, car tous les joueurs étaient fatigués.

Dès le début Trois-Rivières attaqua mais les montées furent plutôt individuelles, le jeu d'ensemble faisant presque complètement défaut.

Cependant les avants revenaient avec autant de vitesse qu'ils s'en étaient allés et Duchaine fit un gros travail bloquant et brisant au centre de la glace un grand nombre des attaques du Berlin. Bellefeuille jouait dans les buts comme un vétérans et ses exploits

lui valurent les applaudissements de toute l'assistance. Duval jouait aussi une grande partie dans les avants et McLaughlin était redevenu lui-même. Le jeu de Sharpe était redevenu dur et dangereux et nos équipiers furent forcés de lancer de loin.

La première période fut tranquille et pas un seul club ne put compter. Il en fut de même dans la seconde, mais elle se joua avec entrain car les joueurs commençaient à se réchauffer. McLaughlin manqua de belles chances et la malchance semblait s'acharner sur nos équipiers. Bellefeuille jouait toujours comme une étoile et Courchesne bloquait avec solidité. Lacroix ne parvenait pas à franchir la défense adverse qui semblait lui en vouloir tout particulièrement.

Cette période se termina encore sans qu'aucun point eut été compté. Dans la dernière session le jeu continua à être dur pour nos porte-couleurs qui devaient s'exposer à toutes sortes de choses lorsqu'ils voulaient traverser la défense de Berlin.

Les avants Berlinois travaillèrent cependant avec courage et après huit minutes de jeu Gauthier prit Bellefeuille en défaut sur un rebond impossible à bloquer. Deux minutes plus tard, Trihey comptait un autre point sur un lancer de côté. Les trifiens se lancèrent dans la lutte avec ardeur et Duval joua comme jamais. Après plusieurs efforts infructueux, Duval monta et passa à McLaughlin devant les buts. Maltais n'y vit que du feu.

Le jeu repartit et c'est alors que Courchesne reçut une blessure qui nécessita son transport dans la cabane. Il ne devait pas revenir sur la glace. Un examen d'un médecin révéla plus tard qu'il avait le bras brisé.

On recommença à jouer et quelques secondes plus tard Duchaine comptait le point qui égalait le compte sur une passe de McLaughlin.

C'est alors que se produisit la collision qui devait nécessiter le transport de Duval à l'hôpital.

Nous croyons réellement que ce fut plutôt un accident dans lequel Spriggins ne joua qu'un rôle passif. Ce fut cependant malheureux car Duval a dû probablement être retiré de l'alignement du Laviolette pour une quinzaine de jours. C'était le troisième accident en deux jours dont Duval était victime. La veille il s'était fait fendre la lèvre supérieure et après avoir été pansé il revint sur la glace. Au début de cette dernière partie il se fit blesser au nez mais refusa de quitter la glace même pour se faire soigner et continua à jouer le visage plein de sang.

Lorsqu'il se frappa avec Spriggins il fut projeté avec violence sur la glace par en arrière et la tête lui rebondit fortement. Il fut transporté à la cabane des joueurs du Trois-Rivières ou après une heure de soins il n'était pas encore revenu à lui. Les médecins ordonnèrent alors son transport à l'hôpital d'où il n'est sorti que vendredi soir pour revenir ici. Il est maintenant un peu mieux mais il sera certainement plusieurs jours avant de pouvoir remettre ses patins.

La partie se termina avec cinq hommes du Trois-Rivières sur la glace, car il n'y avait plus de substitut pour remplacer les blessés.

On ne peut détailler le score resta donc à deux.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

CONCLUSIONS

Après avoir accompagné le Laviolette dans cette grande tournée, nous sommes revenus convaincus que les représentants de la Cité de Laviolette forment une des meilleures équipes de hockey qu'il y a actuellement dans la province de Québec et peut-être dans le Canada tout entier.

Il n'y a aucun doute que le Laviolette va remporter le championnat de la Ligue de la province de Québec et qu'il sera appelé à jouer dans les préliminaires pour la coupe Allan. Et après avoir vu à l'œuvre le fameux Vars, nous sommes convaincus que le champion de l'Intercollegiale nous sommes encore d'opinion que le Laviolette peut les battre facilement.

Nous avons probablement le meilleur gardien de buts amateur qui existe dans le moment. Nous avons de plus en Courchesne, Desbriens et Duval la meilleure défense que l'on puisse désirer. Courchesne est un bloquer court et efficace. Desbriens est un quasi infranchissable. S'il ne monte pas aussi bien que ses coéquipiers, il n'est pas moins très dangereux. Desbriens est reconnu comme le meilleur joueur de hockey amateur qu'il y ait dans la province de Québec. Duval manque encore un peu d'expérience mais il est le joueur le plus sensationnel que l'on puisse trouver. Il fait des montées extraordinaires, mais il ne trouve pas toujours le moyen de faire sortir le gardien du filet. Il a fait énormément de progrès cette année et il continue toujours à en reprendre. Bellefeuille, Lacroix et McLaughlin forment la ligne d'avants la plus rapide et la plus homogène qu'il soit possible de désirer. Bien supportés par Duchaine, Gill et Rouleau qui pourraient tous trois figurer comme réguliers sur n'importe quelle équipe de la Province, nous avons le meilleur groupement de joueurs que l'on puisse désirer.

Le club a fait beaucoup de progrès depuis sa dernière partie ici et nous sommes convaincus que si nous avons

LE SPORT À GRAND'MÈRE

La partie de hockey la plus chaude et la plus sensationnelle, à date, dans la Ligue de la Cité de Grand'Mère a été jouée, sur notre patinoire locale, mardi le 30 janvier dernier entre les équipes Chevaliers de Colomb et National. Comme ces deux équipes passent pour être les plus fortes de la Ligue il va sans dire que l'on s'attendait à une lutte des plus contestées. C'est ce qui est arrivé, et on pourra conclure en apprenant que le score final fut de 3 à 2 en faveur des National que chaque équipe a vaillamment défendu ses couleurs.

Les Chevaliers de Colomb, à date, n'avaient perdu aucune partie, et si au lieu d'une défaite ils avaient remporté la victoire sur les National, mardi dernier ils auraient été des ce jour les champions déclarés de la Ligue de la Cité. Cette défaite va donc leur donner la frousse et réserve aux amateurs de beaux hockey une belle lutte lors de la prochaine rencontre des Chev. de Colomb avec les Victoria, le 13 février prochain, alors que cette partie décidera si les Chev. de Colomb s'affirmeront, pour de bon, les champions de la Ligue honneur auquel ces jeunes joueurs aspirent cette année avec d'autant plus d'enthousiasme que la chance fut de leur côté depuis le commencement de la saison. Cette dernière partie de mardi fut la dernière rencontre de la saison entre ces deux puissantes équipes les deux premières rencontres furent remportées par les Chevaliers de Colomb, haut la main.

Le jeu fut des plus beaux, on joua de part et d'autre un jeu nourri, exempt de toutes brutalités un jeu scientifique, la combine fut en honneur dans les deux camps, et il se fit des passes superbes de part et d'autres qui attirèrent des salves d'applaudissements de la part des nombreux spectateurs.

Il y eut de légères punitions de deux minutes infligées à W. Dupont, Fred Hoffman et G. Girard, ces derniers se laissant quelque peu emporter par la chaleur du jeu.

Du commencement à la fin, la partie fut des plus excitantes, il y avait de l'enthousiasme dans la foule et chez les joueurs qui s'acharnaient de leur mieux à faire triompher leur équipe.

Les gardiens des buts des deux équipes eurent à faire face à des attaques continuelles, la rondelle voyageant d'un but à l'autre, les défenses des deux camps firent un travail éreinté.

Du côté des National, Paul Surprenant, Fred Hoffman et Adélaïde Girard luttèrent avec vigueur et forcèrent le jeu de combine. Ils furent très bien secondés par Roch Grenier, Fr. Girard et Garceau qui, eux aussi, jouèrent une belle partie.

Du côté des perdants se furent Villeneuve, Bastien et Houde qui luttèrent avec le plus d'acharnement à conserver leur titre de gloire disons cependant que Dupont, W. Rivard, LaBrie, Lacerte et Bouchard ont fait du gros ouvrage. LaBrie particulièrement a descendu de belles "roches", il y avait déjà plusieurs parties que les Chev. de Colomb ne le voyaient pas sur leur alignement, mardi dernier il a montré qu'il savait travailler effectivement pour son équipe.

L'alignement fut le suivant: National Position Chev. de Colomb Mayhew Buts Hogue Fr. Girard Fél. W. Dupont Paul Surprenant " Alf. Villeneuve Roch Grenier Aile dr. Bastien Ad. Girard Aile gauc. W. Rivard

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Sommaire: 1ère période: 1.-Berlin-Gauthier 8.00 2.-Berlin-Trihey 2.15 3.-Laviolette-McLaughlin 1.45 4.-Laviolette-Duchaine 2.00

Résultat final 2 à 2. Arbitre Jimmy Gardner.

Alignement: Laviolette Position: Hamel Buts: Desbriens Défense: Courchesne Défense: Lacroix Centre: McLaughlin Aile: Bellefeuille Aile: Duval Subs: Duval Subs: Rouleau Subs: Sear

Fred Hoffman Centre Alf. Houde Paul Garceau Subs. LaBrie

Referee: MM. Tom Richardson et A. O. Allan.

Juges des buts: M. C. Bishop et Fred. Mathon.

Chronomètres: MM. Dr E. Venes et H. Hogue.

Le détail du score fut le suivant.

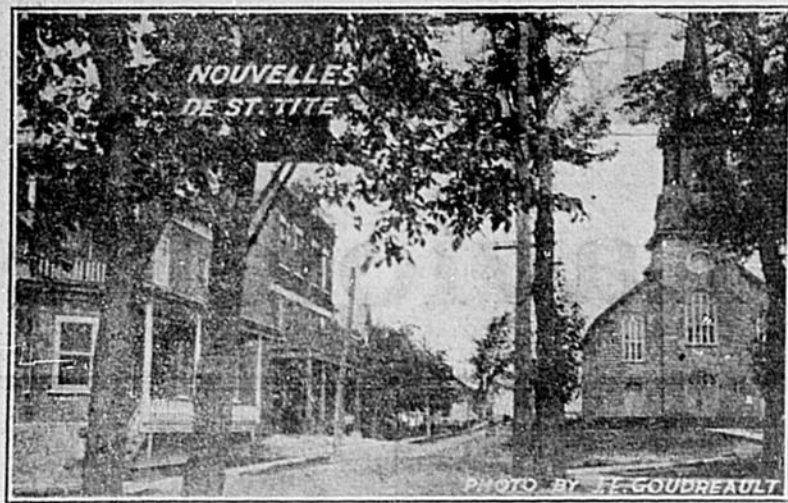
Première période: National Hoffman 6 min. National R. Grenier 7 min.

Deuxième période: Chev. de Colomb Ed. Bouchard 4 min. National R. Grenier 10 min.

Troisième période: Chev. de Colomb W. Rivard 8 min.

—Contrairement à cette rumeur qui circulait en notre ville depuis quelques jours, l'équipe des Laurentide Inn continuera à jouer ses parties de Ligue jusqu'à la fin de la saison. Nous tenons des renseignements de personnes dignes de bonne foi et nous les publions afin de faire taire cette rumeur.

Les Chevaliers de Colomb, de notre ville ont reçu, jeudi soir dernier, la visite de l'équipe des Grandes Piles. Cette rencontre donna lieu à une chaude et



Les Chevaliers de Colomb de notre ville ont donné, jeudi dernier une belle partie de cartes "Whist" à laquelle assistèrent un grand nombre de nos amateurs de cartes. Il y eut un beau programme de chant, violon et piano par des amateurs de notre ville. De beaux prix furent distribués aux vainqueurs. Les premiers prix furent gagnés par Madame J. A. Paquette et M. J. B. Dampousse. Les prix de consolation furent donnés à Madame J. U. Trudel et M. Tancrede Sauvageau.

Les Chevaliers de Colomb de notre ville se proposent de donner une partie de cartes tous les 15 jours, durant toute la saison d'hiver.

Dans une soirée Massicotte, Mme Tancrede Rivard et Mlle Lucinda Massicotte sont en visite à Ottawa, chez des parents pour une quinzaine de jours.

Mlle Albertine Lahaie, de Ste-Genevieve de Batiscan est en visite chez Mlle Germaine et Hénédine Rivard.

M. Eugène Rouleau, de Mecanic est de passage à St-Tite pour quelques jours.

Mlle Marie-Louise Matte est en promenade pour quelques semaines à Cap Santé, Co Portneuf, chez des parents.

M. et Mme Philippe Germain, N. P. sont de retour de leur voyage de noces à Manchester.

M. Jean Crête, des Grandes Piles était de passage ici ces jours derniers.

M. le notaire Jean Mousselet, est allé à Québec ces jours derniers dans l'intérêt de la Municipalité de notre ville.

Nous apprenons avec plaisir que le Dr. J. A. Grenier actuellement sous traitement au Sanatorium des Trois-Rivières pour attaque de la goutte prend considérablement du mieux.

On signale de nombreux cas de grippe ordinaire chez la gente école de notre couvent à l'Académie des Frères. Cette grippe n'est cependant pas grave.

Mlle Antoinette Bédard, de Shawinigan a passé une quinzaine de jours en visite chez M. J. A. Bédard.

Mlle Raphaella Sylvestre est en visite chez sa sœur Madame Mastai Rouleau pour une quinzaine.

Mesdemoiselles Eugénie Lebrun et Jeanne Vadebonceur sont en visite à Québec pour quelques jours.

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. F. H. Anson, président de l'Abitibi Power and Paper Co., l'une des fabriques de papier les plus considérables du continent américain, était de passage à Vancouver ces jours derniers en compagnie d'un groupe d'officiers du Pacifique Canadien en tournée d'inspection du réseau, dont MM. Gran Hall et D. C. Coleman, tous deux vice-présidents de la grande organisation de transport.

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

M. Anson qui fut autrefois actifement mêlé à la construction des voies du Pacifique Canadien dans l'Ouest du pays, a exprimé son étonnement en arrivant à Vancouver, devant le développement de la métropole de la côte du Pacifique. "La dernière fois que je vins ici, dit-il, il n'y avait pas encore de chemin de fer et l'on y voyait que quelques maisons sans beaucoup d'importance."

LE "BANDEAU" DES CATHOLIQUES

C'est en 1921, à l'issue du congrès de la Bonne Presse à Paris, que Pierre l'Ermite a écrit le si pittoresque et si profond article ci-dessous. Tous les catholiques auront à cœur de le lire, de le méditer et d'en tenir compte...

Je viens de rencontrer le diable, au coin de la rue Bayard.

Il était tiré à quatre épingles, pardessus gris fer, col mou, pantalon à l'impeccable pli, souliers Richelieu, chaussettes rose trémière.

—Que fais-tu là?... lui dis-je... car nous nous tutoyons.

—Il surveille ton Congrès...

—Oh! si peu!... ricana-t-il d'un ton sarcastique.

Mais, derrière son monocle d'écaillé blonde, je surpris le mensonge dans son œil.

Il se mit à marcher à côté de moi.

Agitez-vous tant que vous voudrez, je vous tiens tout à la gorge...

Nerveusement, avec sa canne, il me désignait des passants:

—Tiens... ce monsieur chic?... Il l'a, mon bandeau!... C'est un catholique...

Or, il est "abonné" à des journaux "à moi"!

Il le lit, lit, lit, met au panier, et de ces journaux passent et précèdent dans toute la maison, jusqu'à la cuisine...

Quelques pas plus loin, une jeune femme nous croisa.

—Tu la vois?... Elle va à la messe. Elle est pourtant ma très fidèle abonnée...

Elle est venue te voir, dit-il, un de tes aveugles catholiques. Mais toi, tu sais bien que si une goutte d'eau n'est rien, l'océan terrible n'est fait que de ces gouttes d'eau-là.

Cette catholique, elle aussi, a "le bandeau"!

Nous arrivions devant un kiosque. Les yeux de Satan flamboyèrent:

—Compte tes journaux!... Allons, compte-les!... Un... deux... trois... quatre... cinq... C'était tout.

—Maintenant, compte les miens! Sa canne allait, d'un mouvement saccadé, d'une publication à une autre:

—A moi, celle-ci, par son premier article!... à moi, ce journal, par son feuilleton!... à moi, celui-là, par ses annonces!... à moi, celui-ci, par ses gravures!... Et cet autre!... Et cet autre!

—Au chiffre "quarante-trois", la canne retomba.

Et c'était vrai! A des dosages différents, chaque feuille faisait les affaires du diable.

Un prêtre passa.

Satan le suivit des yeux avec une particulière attention.

—Vois, il est tout en nage... il arrive de prêcher un sermon... un beau sermon!... Il ne m'a certes pas ménagé, le gaillard!... Sa péroraison surtout était étudiée. Mais il s'adressait à quatre cents personnes, convaincu d'avance.

Tandis que moi!... Tu as vu mon kiosque tout à l'heure? Examine maintenant à quel point il "rend"!

—C'était 5 heures du soir, la foule coulait, dense, le long des rues et vers les gares... Les employés de tous les bureaux, les ouvriers de tous les ateliers assaient devant le kiosque; les vendeuses n'arrivaient pas à plier assez vite les journaux... De cinq minutes en cinq minutes, les cyclistes essouffés ravitaillaient en pesant paquets, humides encore des cylindres.

Satan étendit sa maigre main, et d'un ton orgueilleux:

—Ma chaire, à moi, la voilà!... Et ce prêtre qui passe ne voit pas qu'entre ma prédication et la sienne, il y a toute la distance qui sépare les canons lourds et les mitrailleuses de l'arbalète d'autrefois.

Non, "il ne voit pas"!... constate-le, Pierre!... Il ne regarde pas mon kiosque avec des yeux d'épouvante... ce kiosque qui, chaque jour, et presque à chaque heure du jour, lui vole les âmes, même les âmes des petits enfants, toutes rachetées par le sang de l'Autre.

Ce prêtre aussi a "le bandeau"!

LES FABRIQUES PAIENT TROP CHER

Elles pourraient avoir leur argent au même prix que les municipalités en suivant la même procédure

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais-limitée.)

Quand le parlement provincial a décrété que toute corporation municipale ou scolaire ne pouvait contracter un emprunt sans demander des soumissions publiques, son but était de protéger le contribuable contre deux dangers qui en se combinant devenaient un grand mal.

Le premier danger, c'est l'expérience des administrateurs de la corporation en matière financière, et d'autre part, cupidité de certains prêteurs qui pourraient être tentés de profiter de l'absence pour gonfler leurs taux.

Depuis les dernières ordonnances sur les emprunts municipaux et scolaires, les taux exorbitants ont disparu et le prix de l'argent a été à peu près uniforme pour toutes les municipalités, suivant le chiffre de l'emprunt, sa durée, et l'importance de la municipalité emprunteuse.

Il a été admis que les obligations municipales ou scolaires commandaient un taux moins élevé que les obligations industrielles ou les simples prêts hypothécaires, puisque les biens de tous les contribuables de la municipalité intéressée, même s'ils sont déjà gagés, sont la première garantie de l'emprunt.

Ce qui est vrai des emprunts municipaux ou scolaires l'est aussi des emprunts paroissiaux, et quand une fabrique émet des obligations après avoir rempli toutes les formalités requises par la loi, elle prend sur les biens immobiliers de ses ressortissants un gage qui a priorité sur les hypothèques des particuliers. C'est là une raison suffisante pour que le taux des emprunts de paroisses concorde avec ceux des obligations municipales ou scolaires.

Malheureusement, ce n'est pas ce qui se constate. Les fabriques paient jusqu'à 1% de plus que les municipalités ou les commissions scolaires, alors qu'elles empruntent sur le même marché et offrent les mêmes garanties.

C'est une anomalie, pour ne pas dire plus. Comment expliquer qu'une petite municipalité puisse emprunter \$100,000 à 5%, alors qu'une des plus riches paroisses de la province emprunte \$200,000 à 6%?

L'explication est bien simple. Les fabriciens, qui sont généralement de très braves gens, ne sont pas nécessairement des financiers, et ils se laissent trop facilement circonvenir par des

pas de bandeau sur les yeux... Et je vois clair, oh! si clair!

J'éprouve surtout ce que les catholiques n'ont jamais senti... la fierté de mon arme magnifique! Oh! mon journal, que de fois je l'ai embrassé à la fin de certains grands soirs!

Car il est l'expression la plus efficace de mon verbe.

Ce verbe, il se fait entendre dès la porte de la rédaction... Il bondit comme un foin de kiosque en kiosque. Il parle dans tous les quartiers de la capitale. Il envahit les gares... Il prend le train... tous les trains! le bateau... tous les bateaux! Sur sa route, il entre dans toutes les écoles; il va de ville en ville, de village en village, de hameau en hameau, de cabaret en cabaret, de chaumière en chaumière... il ne s'arrête que lorsqu'il n'y a plus une seule âme à prêcher. Il obéit même les enfants. Moi aussi, j'ai mes pages! Je leur paye même des casquettes!

Or, cette manie universelle, les catholiques ne la connaissent pas... "Le bandeau"!

Nous arrivions à la porte du pauvre petit théâtre en bois, où se tenait le Congrès. Satan me le montra avec un immense mépris au fond des yeux:

—Ça! Mais j'ai regardé Goliath en face: Le Cénacle était plus petit encore! lui criai-je.

Il répondit par un blasphème. Et moi, je continuai.

—Malgré la vérité insolente de ton ton rétro-trionphal, je crois à Satan à la victoire de Celui qui a les paroles de la vie éternelle! Je crois qu'un matin se lèvera... Je crois que l'Esprit soufflera...

Alors, les catholiques enfin verront clair.

Et, ce jour-là, oh! ce jour-là... Pierre l'Ermite.

FAUX RECORD POUR LA TRAVERSÉE DU PACIFIQUE

Les autorités de la Admiral-Orion, dont les navires font le service entre les ports américains et ceux de l'Orient, ont eu une courte joie après avoir annoncé qu'un de leurs paquebots, le "S. S. President Grant", venait d'établir un nouveau record pour la traversée de l'océan Pacifique, en couvrant la distance qui sépare Yokohama, Japon, de Victoria, Colombie-Britannique, en 8 jours, 10 heures et 41 minutes. Mais comme en passant le

prêteurs mieux avisés qu'eux et qui savent que le profit qu'il y a à tirer d'une seule fraction de point sur un emprunt de près d'un quart de million surtout pas à redire quand il s'agit d'une répartition. Il paie et s'imagine qu'il a contribué à l'œuvre de la paroisse, alors qu'en réalité le plus souvent le surplus tombe dans le gousset de quelques écuméurs.

Un écart d'un demi-point dans le taux d'un emprunt veut dire une différence considérable dans le chiffre total à répartir, et c'est là que les choses commencent à compter. Les sommes que les contribuables ont perdues ainsi depuis un quart de siècle sont incalculables. A ce mal il n'y a qu'un remède mais il est aussi simple que facile: exiger que les emprunts paroissiaux soient soumis aux mêmes lois de publicité que les emprunts municipaux, au lieu de tolérer qu'ils soient négociables de gré à gré, sans concurrence.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

Il existe un marché de l'argent. Ce marché doit servir à la fois le prêteur et l'emprunteur. On ne peut tolérer, chez ceux qui sont appelés par hasard, une fois dans leur vie, à négocier un emprunt public, qu'ils se fient à leurs propres connaissances. Leur inique protection est la mise à l'encre publique, afin d'inviter toutes les concurrences.

180ième méridien on oublie d'ajouter les 24 heures réglementaires au temps déjà écoulé depuis le départ du navire, il se trouve que le premier calcul était incorrect et aurait dû indiquer 9 jours, 10 heures et 41 minutes. Conséquemment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique appartient toujours à l'"Empress of Russia" de la Cie du Pacifique Canadien, qui fit ce voyage en 8 jours, 18 heures et 31 minutes.

ment, le record de vitesse pour la traversée du Pacifique



Concours = Littéraire

COIN DES DAMES

"LE SUJET"?

Dans le but d'encourager les amis de la plume, et à la prière de plusieurs lecteurs et lectrices, nous aurons au "Coin des Dames" un nouveau concours, un grand tournoi littéraire qui atteindra, j'en espère, au même succès qu'a obtenu le premier concours institué à notre page.

Mais avant tout, il faut trouver le "SUJET" et ce sujet, les lecteurs et lectrices de notre page sont invités à le donner.

- 1o On devra choisir un sujet d'intérêt général.
- 2o On pourra suggérer jusqu'à TROIS sujets si on le désire.
- 3o Un prix sera accordé au concurrent ou à la concurrente qui nous aura envoyé le meilleur "sujet" de Concours.
- 5o Les réponses devront être signées d'un pseudonyme.
- 6o Chaque envoi sera accompagné d'une enveloppe cachetée qui contiendra les noms et adresse du concurrent. Sur l'enveloppe il faudra inscrire le pseudonyme accompagnant le ou les sujets suggérés.
- 7o Toutes les réponses adressées au concours deviendront la propriété du "Bien Public."

Le concours pour le SUJET est maintenant ouvert, pour se terminer le lundi 12 février.

Adresser les réponses à

Fleurlette de GIVRE,

Le Bien Public,

Les Trois-Rivières, Qué.

:: LA GRAPHOLOGIE ::

CONDITIONS:—1o, Ecrire sur du papier non réglé; 2o, Toute lettre destinée à l'étude graphologique devra contenir deux pages d'écriture, et devra être rédigée et pensée par celui qui l'envoie, et non copiée; 3o, 25 sous pour avoir une analyse dans le journal; 4o, 50 sous pour toute analyse envoyée à l'adresse personnelle. Puis... attendre patiemment son tour.

NOTE:—Je retournerai volontiers les manuscrits, à ceux qui le préfèrent ainsi; il faudra, dans ce cas, joindre à votre envoi, une enveloppe affranchie.

Sybil SOLITI.

Rose des neiges: Nature active, vive, un peu irritable. S'impatiente facilement, mais n'a pas pour deux sous de malice. Elle est bonne et dévouée. Elle manque parfois de douceur et de souplesse, et ses brusqueries cachent souvent son bon cœur. Elle est entreprenante, mais elle veut aller trop vite et ne sait pas bien mener ses entreprises à bonne fin. La volonté est ardente, mais un peu inconstante. L'habitude de tout contredire la pousse jusqu'à discussions vives et à l'importunité, qu'elle regrette ensuite, mais... Elle n'est pas égoïste, et de note beaucoup de générosité. —D'abord, il est distrait. Il n'est pas besoin de beaucoup de clairvoyance pour deviner cela. Il a l'humour et l'activité capricieuse, et il remue peut-être plus qu'il fait de besogne. La résolution et la fermeté

pourraient se développer. De l'esprit de contradiction et un peu d'entêtement et d'obstination. Se laisse facilement influencer. Pas de susceptibilité. Tempère ses amis malgré les petites tentatives que les éloignent momentanément.

Naïve. Elle est franche, et dit tout ce qui lui passe par la tête, ce qui lui réserve parfois des surprises désagréables. Conscience délicate, et sens du devoir. L'activité est plutôt routinière. La volonté serait très forte si elle était plus exercée. Optimiste, courageuse et remplie de vivacité. Elle tient passablement à ses idées qu'elle sait déjà affirmer poliment. Un peu légère, mais gaie et gracieuse. On l'aime généralement et ses qualités de douceur et de franchise font oublier les quelques petits défauts de caractère qui se glissent de-ci de-là.

Sybil Soliti.

A bicyclette

Le rire des deux nouveaux mariés se mêlait sur la route blonde et verte, au ramage exalté des merles printaniers; ils étaient heureux d'avoir, en une heure, accompli tant d'extravagances.

Sortis du parc pour trouver enfin une route plate, la propriété de riches hôtes et cousins de Bannalais étant entièrement en pente, ils s'amusaient follement de l'escapade et de se voir, sur la voie publique, attifés comme ils l'étaient tous deux.

Pour cette première leçon de bicyclette, la jeune femme avait relevé sa jupe qu'une chute avait déchiré et sali, la chemise était sortie de la ceinture, le chapeau, accroché au guidon, n'était plus qu'un souvenir informe. Quant à lui, en bras de chemise, nu-tête, sa longue chevelure brune pleine de brinoulles, il avait tellement chaud, après tant d'efforts pour soutenir, tout en courant à pied, sa femme qui perdait l'équilibre, que la sueur avait fait la poussière de la route sur ses joues, de sorte qu'il était brouillé comme un cheminot.

Pour compléter l'ensemble, la bicyclette vieux rebut déniché dans la remise, n'avait presque plus de filets ses rayons étaient cassés et bouillés, et ses vieux pneus dégonflés menaçaient à chaque instant de crever sur quelque caillou.

Ainsi, leur lune de miel, à peine commencée, débutait-elle par des vacances de galopins.

Les cousins de Bannalais, en voyage avaient gentiment prêté leur château pour y cacher l'idylle du petit couple. Le mariage n'avait pas eu lieu sans difficultés. Paul-Louis de Bannalais, poète, était, aux yeux de ses parents, beaucoup trop jeune pour prendre femme. De plus, il avait été déniché une fiancée de contre-façon, qui ne rassurait pas la famille.

Lors d'une croisière en Egypte sur le yacht du baron Mériel, il avait rencontré au Caire la petite Leilah Rabesborough, fille d'un lord anglais et d'une Syrienne et il avait compris au premier coup d'œil, qu'elle était la seule épouse possible pour un poète.

Ce produit de deux races contradictoires avait donné le résultat suivant: des yeux longs, voûtés et sombres de fellah dans un visage au teint d'églantine, sous des cheveux clairs et moussus de petite miss. Le caractère de Leilah ressemblait à ce visage. Car nous avons presque toujours en dedans de nous la réplique morale de notre physiologie extérieure.

Paul-Louis était beau riche et Français. La passion de la frêle Levantine n'avait pas été de bon augure. Les conversations des deux parents avaient failli la faire mourir de chagrin. Tout s'était terminé, comme dans les féeries, par un mariage. Et maintenant, lâchés tout seuls en pleine campagne, en attendant les fentes découvertes de la vie à deux, et peut-être les incompatibilités, ils faisaient galement l'école buissonnière.

Paul-Louis cria Leilah, je crois que l'entende une voiture! Vite, descendez-moi! J'ai peur!

Son accent amusant d'Anglais, où les "r" roulaient à l'arabe, était toujours un ravissement pour le jeune homme.

—Tu rêves! répondit-il en continuant à courir, haletant.

Il tenait d'une main le guidon du vieux couc qu'il avait, de l'autre la taille d'une femme. Elle, cramponnée, charriant, d'un air de bonhomme de loi, d'amusement, le chignon dans le dos, les jambes au vent, ne parvenait pas à trouver son équilibre et n'avait d'espoir qu'en l'épaule de Paul-Louis, qu'elle ne voulait lâcher pour rien au monde.

—Je vous dis qu'il vient une voiture! Je veux descendre!

Il eut de la peine à l'arrêter. Elle poussa de petits cris, faillit faire une nouvelle chute, éclata de rire, et se retourna debout, juste comme devant, au tournant, non pas la voiture attendue, mais une paire de gendarmes à cheval.

Ceux-ci tout en passant lentement, attachèrent ensemble sur le couple dépenalé, qui ne leur rappelait nul figure connue dans le pays.

Leilah, moqueuse, détournait la tête pour ne pas leur piffer au nez. Le brigadier arrêta son cheval. L'autre gendarme fit de même.

—Montrez votre plaque! ordonna-t-il.

Pris en faute, Les deux gosses rougirent. La vieille bicyclette ne portait aucune espèce de plaque.

Causerie Féminine

LA MAISON PATERNELLE

Je me souviens qu'un soir, chez des amis, je demandais à un jeune garçon qui rêvait, mordillant son crayon devant sa page blanche:

—Ca ne marche pas, ton devoir?

—Je ne sais que dire, fit-il découragé.

—Quel sujet t'a-t-on donné?

—La maison paternelle.

Combien sont les, en ville surtout, pour lesquels ces gros mots ont un sens nettement évocatif?

Pour la plupart, la maison paternelle, c'est une collectivité de logis divers que l'on a désertés l'un après l'autre au bout de quelques mois ou de quelques années, selon que l'exigeaient les occupations du père, l'instruction des enfants, la cherté des loyers, l'accroissement de la famille, le besoin de grand air, de confort, de communications faciles, des ennus de voisinage, des nécessités d'expatriation. Frères et sœurs n'ont pas la même maison natale; et plus rare encore sont ceux qui sont nés sous le même toit que le père ou la mère.

Au village, par suite de l'attraction des villes "tentaculaires", il est moins fréquent qu'autrefois de voir deux générations se succéder dans une demeure; mais, dans une maison où l'on peut compter les maisons qui depuis un demi-siècle n'ont pas passé dans des mains étrangères.

—C'est bon! dit le brigadier. Je vous presse, pressé-verbal.

Paul-Louis, bien attrapé, baissa le nez. Leilah resta figée, mais avec des yeux flamboyants de jeune femme. Le brigadier sortit de sa poche un carnet et un crayon. Comme il écrivait d'une bicyclette de femme, ce fut à Leilah qu'il s'adressa.

—Votre nom? demanda-t-il.

—Fière, elle répondit.

—Rabesborough.

—Quoi! fit-il d'un air choqué.

Elle répéta:

—Rabesborough.

Il ne voulut pas la faire épeler, par dignité. Gravement, il écrivit:

Dieu sait quel sur son carnet.

—Votre nom de baptême?

—Leilah.

—Quoi! recommença-t-il en sursautant.

Elle reprit, frémissante:

—Hum!... grogna-t-il en regardant son camarade.

Il écrivit tout de même, et continua non sans ironie:

—Et où habitez-vous?

—Au château de Bannalais.

Il fronça les sourcils:

—Au château de Bannalais? Je connais les propriétaires. Ils sont en voyage en ce moment. Alors vous habitez là? Hum!... Vous êtes sans doute la bonne?

—Laissez parler madame! dit le brigadier avec mépris. C'est à elle que j'ai affaire!

Paul-Louis se tâta pour trouver sa carte. Mais il était sans veston! Le sentiment d'une situation si comique le remit soudain d'aplomb. Il vit Leilah le regarder de coin, et retint un fou rire.

Cependant, poursuivant son interrogatoire:

—Où êtes-vous née? questionna plus sévèrement encore le représentant de la loi.

Leilah, pendant une seconde, hésita. Ce n'était pas de sa faute si tout s'en mêlait. Elle pensa: "Tant pis!" Et comme quelqu'un qui fait l'aveu d'un crime:

—Je suis née à Jérusalem dit-elle bien bas.

—Voilà, fois, le brigadier, de colère, faillit lâcher son carnet et son crayon. Il fit avancer d'un pas son cheval et cria:

—Ah! par exemple! Ce coup-ci, c'est trop fort! Jérusalem. Vous vous f. Mettez-vous là entre nous deux! Vous vous expliquerez chez le commissaire!

Point n'est besoin de dire que les choses, en chemin, s'arrangèrent. Mais Mme de Bannalais regretta, à présent, d'avoir laissé échapper l'unique occasion qui s'offrait à elle, dans sa première jeunesse, d'être conduite au poste entre deux gendarmes, "parce que, dit-elle, dans la langue franco-anglo-arabe ce doit être un "marvelous" souvenir pour plus tard, quand on n'a toujours été qu'une "hanem" inoffensive comme la brebis."

Lucie D. M.

VIVRE SA VIE

On conçoit donc sans peine que toute existence qui prétend se développer à sa guise, s'affranchir de toute règle sociale, morale ou religieuse, est en dehors de la loi sans laquelle nul communisme, Etat ou Famille, ne peut subsister.

Cependant combien n'a-t-on pas les oreilles rebattues de ces phrases: "Je vis ma vie... Je veux vivre ma vie. Honni soit qui mal y pense."

Quand ils tombent des lèvres fraîches d'une jeune fille, d'une jeune femme, ces propos distillent une tristesse plus grande, une amertume comme un goût de blasphème.

Car si la vie d'un homme importe à la bonne organisation intérieure et extérieure d'une nation, la vie d'une femme a des répercussions bien autrement profondes. La femme est une puissance morale d'ordre supérieur, l'inspiratrice naturelle, la reine des pensées de ceux qui évoluent dans son rayonnement vers elle. Les yeux sont levés, les âmes tendues. Plus d'un homme, par la finesse de sa sensibilité morale, par le raffinement de ses instincts, elle peut souffrir et faire souffrir ou distribuer des joies pures et délicates. Interrogez les mères dont les enfants, fils et filles "vivent leur vie." Toutes avoueront qu'elles sont plus cruellement blessées par l'arrachement d'une de celles-ci, que ceux-là. A cet égard, leur douleur dépendant est pire.

Or, c'est le mal d'aujourd'hui — chacun, surtout chez les êtres jeunes et impatientes, prétend vivre sa vie qui n'est jamais celle que les autres avaient rêvée pour lui. Les restrictions doucement conseillées par la clairvoyance des mères prudentes résonnent aux jeunes oreilles comme un langage "roborant" démodé, étouffé par les bouffées. Qu'ils les mères émissent et se taisent. Aussi bien elles ne peuvent toujours s'abandonner de toute faiblesse. Elles ont été faibles. Il aurait fallu frêner au premier écart, émonder les surges, ne pas laisser grandir les mauvaises herbes, ni abandonner au hasard le soin d'épanouir les fleurs, de mûrir les fruits. Une fille nourrie de la forte et savoureuse substance de l'éducation maternelle habilement conduite, est habituée à sacrifier ses goûts particuliers au bien général, à sourire au devoir, pour austère qu'il se montre. Elle vivra droitement et bellement sa vie dont la beauté se répandra autour d'elle. Elle assoiera cette vie sur les assises intangibles de la saine morale, de la conscience claire, de la volonté ferme. Quelle société magnifiquement ainsi constituée par les femmes vraiment femmes!

Donc, que chacune vive sa vie, mais la vive, avec accompagnement d'esprit, de dignité, de révérence, dans le beau sens de politesse et de respect comme il convient aux choses excellentes et supérieures. La vie n'est-elle pas belle et sainte? Quelle faute de la méconnaître, de la rejeter en dehors, de la vérité, de la pureté, de la beauté!

Vivre sa vie ne signifie pas vivre tristement. L'ennui n'a à y aucune place; il pénètre seulement dans les âmes malades, désenchantées, vidées par la grisérie des plaisirs dont l'abus vieillit précocement les âmes, débilite l'esprit, anémie le corps, vivifie la vraie vie, c'est puiser à l'éternelle Jouvence, la joie intime, le contentement de soi-même.

Ayez grand soin de Jésus dans les pauvres, de peur qu'il ne vous dise au jour du jugement: "J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'étais malade et vous ne m'avez pas visité."

Les mondains se donnent beaucoup de mal pour acquérir des joies qui ne leur donnent aucun bonheur et dont l'enfer sera la récompense.

Bx Henri Suzo.

Saint-François de Sales recommandait de faire le plus grand cas des paroles que le prêtre nous dit en confession car alors il est spécialement inspiré de Dieu pour nous dire ce qui convient le mieux au bien de notre âme.

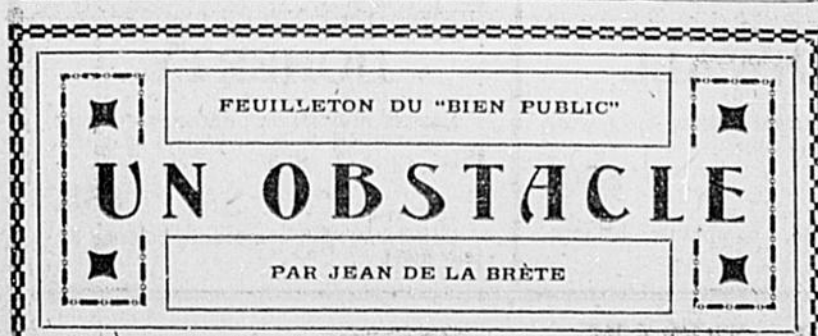
Saint Alphonse de Liguori

La dignité sacerdotale surpasse toutes les dignités des rois et des empereurs.

Saint Bernard.

* Toute épreuve bien supportée rapproche de Dieu.

Mgr Gay.



FEUILLETON DU "BIEN PUBLIC"

UN OBSTACLE

PAR JEAN DE LA BRÈTE

14. M. Mausiel quitta la Savoie, enchanté de M. Le Parcheminier et le cœur plein d'espoir, pensant que le docteur, très content lui-même, se réjouissait à l'idée d'un avenir assuré pour Mlle Gilemme et se frottait les mains à la pensée de l'enlever au féminisme.

X

Andrée s'inquiétait; elle sentait que les boudades de sa cousine ne résultaient pas uniquement d'un esprit original et d'un caractère combatif, mais que l'enthousiasme longtemps soutenu d'Antoinette s'amointrissait rapidement.

Quand elles se réunissaient avec leurs amis pour discuter les intérêts généraux de la cause, Mlle Gilemme émettait souvent des répliques qui tuaient la discussion.

Pourquoi ta nouvelle humeur, Toinette? demandait Andrée. Crois-tu servir tes convictions en décourageant les autres?

—Non, mais je m'amuse.

Leur groupe continuait à représenter l'élément modéré, bien qu'il fût uniquement composé de partisans du féminisme intégral, mais intégralité ne venant qu'à son heure.

Ce groupe avait forcément des rapports fréquents, surtout depuis le congrès, avec les groupes les plus avancés, sans l'avouer, Mlle de Pressiat, dans ces entrevues nécessaires, éprouvait un malaise insurmontable.

Elles étaient entourées de femmes qui prêchaient l'émancipation de la

pensée, souvent de la morale, et beaucoup penchaient vers l'union libre. Leur conception du mariage se résumait par le mot: "indépendance, liberté vis-à-vis du mari", surtout destruction du vieux cliché de l'obéissance.

Si on leur disait que la famille a besoin d'un chef, que le titre et la fonction vont de droit naturel à l'homme, parce qu'il est la force qui défend, elles se dérobaient par un faux-fuyant qu'écartaient le principe pour parler des abus.

Mlle Gilemme et Andrée causaient parfois longuement avec la présidente du congrès, Mme Verdier, qui combattait leurs convictions religieuses et prêchait, elle aussi, l'émancipation de la pensée.

—Comprends pas! dit un jour Toinette impatiente. La conquête de catholiques à votre cause devrait être considérée par vous comme une victoire.

—Si les catholiques coupent leurs liens, elles seront meilleurs ouvriers.

—Et plus du tout catholiques... En d'autres termes: le fleuve déborde rend plus de services que le fleuve en digués.

—Quelqu'un.

—Allez dire cela aux noyés, aux ruinés, aux blessés... C'est une absurdité que je ne ferai jamais mienne, répliqua Toinette d'un ton vif.

Toutefois, grâce à leur attitude résolue, elles réussissaient, dans les réunions, à éviter les discussions religieuses, mais, au fond, se savaient débordées sur ce point particulier.

Elles ont franchi la barrière, in-

tile de raisonner, dit Mlle Gilemme en voyant Andrée disposée à répondre. D'ailleurs, tu le constates toi-même, elles ne raisonnent pas, elles se passionnent. Nous parlons idées, elles répondent Torquemada.

Un fait agaçait particulièrement Antoinette: c'était la tendance chez la femme, après avoir acquis des connaissances qui la mettent de par avec des hommes simplement instruits, de se croire arrivée à la supériorité et d'accorder une importance extrême à son savoir.

Cela rappelle les parvenus, disait malicieusement Toinette.

Mais Mlle de Pressiat répondait non sans quelque justesse:

Le travers disparaît quand la femme avertit ou médecin ne sera plus une exception.

—Nous serons longtemps, sinon toujours, l'exception sur un point ou sur un autre, car nous ne bornons pas notre ambition aux petits trions, très petit, je le crains. Nos aspirations s'élèvent plus haut et plus loin... Le mal est grand parmi les Français de croire que tous sont aptes à gouverner...

Et vous, féministes, nous nous croyons capables de gouverner.

—Aucune de nous n'a dit cette bêtise, Toinette.

—Non... mais toutes la pensent. La cloison qui sépare le député du ministre est mince, nous la renverserons d'un coup de poing. Une femme président du Conseil... elle se croira diu.

Ces conversations, qui troublaient Andrée, revenaient fréquemment. Sa foi était intacte cependant, mais elle redoutait l'abandon de Toinette. Elle avait regardé M. Mausiel avec le plus vif intérêt, et, rassurée par l'apparence d'un peu lourde du jeune homme, elle cherchait une autre cause à l'évolution qu'il accentuait dans les idées de Mlle Gilemme.

—Rien n'est changé, Toinette, disait-elle, au contraire! Aucun événement ne nous a atteintes et nous obtenons des concessions qui nous permettent d'avancer! Alors?

—Ma chère, c'est par le contact de notre nature avec nos nouvelles fonctions que nous devons juger, non par quelques succès extérieurs. Dans ce contact, serons-nous ce que nous croy-

ons? Tout est là! Juger sur des concessions obtenues ou des succès personnels, c'est limiter étroitement notre jugement. Notre observation doit porter sur le fond de la question.

—Tu nous abandonnes, Toinette!

—Pourquoi ce cri lamentable? dit Mlle Gilemme en riant. Tu crois donc que le résultat de l'observation ne peut être que fatal à nos idées?

—Aje dit cela?

—Non, tu ne dis rien, mais tu observes aussi; seulement à l'envers de moi, qui pense tout haut, tu te contentes dans des réflexions silencieuses. Quoi qu'il en soit, j'observe, et arrêterai plus tard mon opinion.

—Un fait certain, dit Andrée, c'est qu'un mouvement s'accroît en faveur de nos idées.

—Ah! répliqua Toinette, il y a danger dans la confusion suivante: croire que nous devenons ce que nous désirons être parce que l'opinion publique — qui est plume au vent — se tourne vers nos idées.

La réflexion frappa Mlle de Pressiat. —Elle n'est pas de moi, dit Toinette gaiement, mais de M. le Premier.

Andrée résolut de passer l'été à Paris, malgré les remontrances amicales de M. Saint-Fal qui vint la voir la veille de son propre départ.

—Je suis en retard, dit-elle, mais j'ai vu les vœux de Toinette et de M. le Parcheminier, Pierre?

—Je ne sais pas encore... Ma femme veut passer les vacances entières chez ses cousins; ils sont installés dans leur château de la Marne.

—Mais tu l'accompagneras?

—Oui... Comment m'en dispenser? Si je m'échappe, je passerai quelques jours en Savoie, j'irai chez Jeanne n'ait pas vu Toinette, l'invitation de M. Le Parcheminier... C'est un lieu simple et cordial où mieux valait pour elle que... Enfin, je ne pouvais pas la contraindre après l'épreuve que tu saisis.

—La naissance de son fils a dû changer le cours de ses idées et de ses regrets?

—Non... répondit brièvement M. Saint-Fal.

Andrée ne questionna plus, et les soucis dont il ne parlait pas, mais que la jeune fille connaissait trop bien, la

laissent attristée.

Le droit d'attacher plusieurs jours, lui parut aussi fade qu'utile, elle était obligée, pour peu de travail, à des efforts qui la fatiguaient beaucoup plus que le travail intense mais allégre des jours précédents.

Si elle allait respirer dans les jardins publics, elle rentrait chez elle plus mélancolique, le soleil et les fleurs étant en contradiction avec un sentiment douloureux qui l'étonnait et rompaient son équilibre habituel.

M. le Parcheminier lui écrivait lettres sur lettres pour renouveler son invitation.

—Absurdité de tendre ainsi sur la corde, ma chère Andrée, les hommes les plus forts ont eux-mêmes besoin de repos. Venez avec Toinette, ne serait-ce que quinze jours.

Mlle Gilemme, très occupée, demeura quelque temps sans voir Andrée, la vieille-Estrapade, elle alla rue de la Vieille-Estrapade et l'air fatigué de sa casine l'impressionna péniblement; de plus, quoique Mlle de Pressiat dissimulât assez bien une vague agitation, la clairvoyance de Toinette ne fut pas dupe.

—Ma chère, dit-elle, tu n'abandonneras rien si tu t'obstines à travailler quand tout le monde se repose.

Le docteur m'écrit la même chose aujourd'hui même.

—Tu vois bien! Il faut partir avec moi, ma petite.

Elle remarqua l'air ennuyé d'Andrée qui regardait distraitement ses papiers et ses livres qu'elle avait pour le moment en horreur.

—Allons, chère, l'été, le soleil, le grand air nous sont donnés pour en jouir. Pars, voyons! C'est décidé, je t'enlève!

—Mais tu pars demain.

—Quel domaine sois; envoie une dépêche au docteur et fais tes préparatifs; je ne retarde pas d'une heure mon départ.

Elle savait que la lassitude d'Andrée avait plusieurs causes; elle connaissait le secret qui faisait fléchir l'énergie de son amie, secret ignoré encore de sa cousine, mais qu'un mot, une circonstance fortuite pouvait lui dévoiler.

A peine hors de Paris, Mlle de Pressiat comprit à la détente de tout son être que c'eût été folle de persister

à son premier dessein.

La nuit était belle, elle la passa à regarder glisser les paysages éclairés par une lune brillante et, à l'aube, s'attendrit, lors d'un long arrêt, en apercevant les premières montagnes de la Savoie.

Le Rhône bouillonnant à quelques toises du chemin de

LE DÉTAIL DU VOTE DANS LA VILLE

Poll	Adresse	Duplessis	Mercier	Majorité
No. 1	21a St-Paul	46	60	14
No. 2	87 Hertel	46	50	4
No. 3	191 St-Paul	39	46	7
No. 4	81 Ste-Cécile	70	42	28
No. 5	8 St-Sévère	63	86	23
No. 6	25 Royale	66	70	4
No. 7	6a Alexandre	69	66	3
No. 8	93 St-Antoine	66	67	1
No. 9	42 St-Roch	62	77	15
No. 10	127 Royale	63	72	9
No. 11	93 St-Philippe	56	63	7
No. 12	68 Bureau	57	77	20
No. 13	123 Gervais	48	110	62
No. 14	13 Ste-Marguerite	52	99	47
No. 15	42 Ste-Julie	75	82	7
No. 16	9 St-Denis	61	75	15
No. 17	70 Niverville	59	79	20
No. 18	148 Ste-Julie	57	71	14
No. 19	43 Champflour	45	59	14
No. 20	134 Cartier	36	49	13
No. 21	272 Ste-Julie	54	74	20
No. 22	254 Lavolette	59	64	5
No. 23	50 Lavolette	30	52	22
No. 24	Banlieue	49	22	27

Majorité pour L.-P. Mercier: 285.

LES MAJORITÉS DANS MASKINONGÉ

Paroisse	Majorité	Lamy	Tourville
St-Léon	132		
St-Paulin	25		20
St-Ursule	84		90
Louiseville			
St-Justin			174
St-Alexis			138
Maskinongé			51
St-Didace			
A venir:			
St-Ignace			
St-Edouard			
St-Angèle			

Majorité pour Tourville: 232.

DETAIL DES MAJORITES DANS ST-MAURICE

Paroisse	Dufresne	Ricard
Shawinigan ville	7	198
Shawinigan St-Marc	11	11
Pointe du Lac	11	11
St-Sévère	303	104
St-Flore	104	135
St-Etienne	6	6
St-Elie	41	75
St-Boniface		
Charette		
La Baie Shawinigan	103	
Yamachiche	38	
St-Barnabé		
A Venir		
St-Mathieu		
Les Forges		
Majorité pour Ricard		750

DETAIL DES MAJORITES DANS CHAMPLAIN

Paroisse	Bordeleau	Labissonnière
Cap de la Madeleine		75
Champlain	96	
Batiscan	108	
Ste-Anne de la Pêrade	108	
St-Prosper	6	64
St-Narcisse		48
St-Maurice		
St-Louis	30	
St-Stanislas	86	
St-Théophile du Lac à venir		
Grand'Mère	101	
St-Georges à venir		
Mont Carmel	26	28
St-Luc		
Almaville	72	
St-Jean des Piles	42	
St-Jacques des Piles	50	
St-Joseph de Mékinac à venir		
St-Roch de Mékinac à venir	59	
St-Séverin		31
St-Timothée		20
St-Tite		
St-Adelphe	54	
St-Thécle	154	
La Grand'Anse		
La Tuque	409	
Garneau		9
St-Geneviève de Batiscan		83
Majorité pour Bordeleau à date	1031	

L'AVANCE FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,

Je viens de mettre la main sur un bout de copie que je trouve plein d'intérêt. Il devra vous amuser et intéresser vos lecteurs.

Vous savez sous quelles sombres couleurs les agences anglaises, qui nous renseignent, nous présentent l'occupation de la Ruhr par la France. A les entendre, c'est une échauffourée grosse des plus graves conséquences: c'est une faillite complète, qui va coûter bien cher à la France, sans lui apporter un sou des réparations qui lui sont dues, et qui pis que tout cela, ne peut qu'aboutir à provoquer une nouvelle guerre.

Voici donc ce qu'en pense le "Wall Street Journal", l'organe de la grande finance new-yorkaise, qui doit un peu s'y entendre en affaires: "Il est déjà évident que l'occupation française est effective. Les Allemands n'ont jamais lutté de façon si lamentable et si inutile que depuis l'entrée des Français dans Essen et le territoire avoisinant. La grève générale n'a pas duré une demi-heure. Les ordres de Berlin prescrivant l'arrêt de la production et de la livraison du charbon sont déjà devenus lettre morte, et pour une curieuse raison qui est tout à fait allemande. On a découvert que la livraison du charbon d'après les termes du traité de Versailles avait été malhonnêtement suspendue depuis trois mois. Leur bluff ainsi découvert, les Allemands se hâtent de se soumettre aux conditions des Français.

"On n'a jamais vu un perdant d'aussi mauvaise foi que l'Allemagne. Elle risqua tout ce qu'elle avait dans la grande guerre et perdit la partie. Depuis quatre ans elle a eu recours à toutes sortes de moyens déshonnêtes pour éluder sa créance. Nous n'avons jamais fait dans ces colonies la distinction ridicule entre le méchant Kaiser et le bon peuple allemand. Tout Allemand le regardait comme un surhomme. Tous les Allemands, et non pas seulement une poignée d'officiels ou de partisans de Ludendorff, prônaient maintenant le sabotage des mines de charbon pour faire avorter l'action de la France.

Mais les industriels voient qu'ils ont perdu la partie sur ce point. C'était une chose fort simple de cacher à New-York ou à Londres les capitaux d'exploitation des usines et des mines, de manière à retirer des profits des deux côtés, soit des produits ouverts soit des matières premières, mais c'est une autre affaire de se voir enlever le territoire même qu'ils exploitent en Allemagne. Ce ne sera pas long avant que les financiers et les industriels allemands en viennent à un compromis. Les Français ont droit de se féliciter d'avoir eu raison lorsque la plupart des autres avaient tort.

Cours spéciaux sur le commerce d'exportation donnés à l'École des Hautes Études Commerciales à Montréal

Afin de permettre à tous les commerçants et industriels de profiter ou de faire profiter leurs employés principaux et chefs de services des excellents cours spéciaux sur le commerce d'exportation donnés par l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, en coopération avec le Ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, la Direction a décidé de modifier les heures et jours auxquels ceux-ci seront donnés.

Le cours s'ouvrira le lundi 19 février au lieu du 12 février, tel qu'annoncé précédemment, et les conférences seront données de 4 à 6 h. de l'après-midi et de 8 à 10 h. du soir, tous les jours, ainsi que le samedi de 2 à 6 h. de l'après-midi.

Le cours se terminera le samedi 3 mars à 6 h.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 février.

Les personnes désireuses de bénéficier de ces leçons sont priées de s'inscrire immédiatement. Pour formules d'inscription et brochures explicatives détaillées, s'adresser à M. Henry Laurey, Directeur de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, 399 avenue Viger, Montréal.

La plus vieille mine en opération au monde est située en Suède. On y travaillait en 1225 A. D.

Un sou reste en circulation durant vingt-cinq ans environ.

Un aveugle de la guerre vient de passer ses examens au service civil du Canada comme sténographe.

On prend plus de deux tonnes de bois chaque jour pour faire les allumettes.

Il y a plus d'Anglais aux Etats-Unis qu'il n'y en a en Angleterre.

L'oreille d'une baleine est si sensible qu'elle entend venir un navire à un demi-mille de distance.

L'Ancienne Rome connaissait la plomberie.

Gladys Walton un jour, demandait à son père: "Conseillez-moi! Voyons! Sur-tout soyez sincère! Voulez-vous me dire quel est à votre avis, l'homme que je devrais choisir pour mon mari."

"Suis d'abord, lui dit-il, le penchant de ton cœur, Mais n'épouse qu'un homme qui fume la STROLLER."

Lecteur.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: F. X. Vanasse, Trois-Rivières, Que. Cédant-Autorisé.

Avis est par les présentes donné que, MERCREDI, le 28 février 1923 à 10 heures de l'avant-midi seront vendus par encan public à mon bureau Edifice d'Hochelaga, Trois-Rivières, les immeubles suivants, savoir:

1o. Un emplacement situé sur et au côté sud-ouest de l'Avenue Lavolette, en la cité des Trois-Rivières, contenant environ vingt-huit pieds de front sur une profondeur moyennant de quatre-vingts quelques pieds, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-sept subdivision du lot numéro onze cent vingt-deux (P. 1122-287) du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, avec une maison à trois logements, dessus construite, circonstances et dépendances, borné en front par la dite Avenue Lavolette, en profondeur par la ligne du Pacifique Canadien, du côté sud-est par Joseph Blanchette et de l'autre côté par Armand Leblanc ou représentant avec droit de passage dans la ruelle en arrière et au côté de l'emplacement restant au dit Armand Leblanc pour communiquer de la dite rue en arrière du dit emplacement.

2o. Un lot de terre ayant front sur la rue Wolfe, au côté sud-est d'icelle, en la cité des Trois-Rivières, de trente pieds de largeur par quatre-vingts pieds de profondeur, le tout à mesure anglaise, connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot numéro onze cent vingt-deux (1122-287) du Cadastre Officiel de la cité des Trois-Rivières, avec la maison à deux logements lambrissée en brique et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et avec ses droits à la ruelle en arrière du dit emplacement et aussi sujet à ses obligations à l'égard d'icelle.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps. Cette vente est faite conformément à l'article 20, paragraphe B3 de la Loi de Faillite 9-10 George V chapitre 36, et à les mêmes effets qu'une vente par le Sheriff.

Ces propriétés peuvent être visitées en tout temps en s'adressant au sous-signé.

Conditions de vente:—Argent comptant. Pour plus amples renseignements s'adresser à:

Henri Bisson, Syndic-Autorisé.

Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières, 30 janvier 1923. 6-20.

Un homme qui a déposé profondément une doctrine vraie ou fausse dans la tête d'un autre homme, a fait beaucoup de bien ou beaucoup de mal à l'humanité.

Ernest Hello.



LE SON DU VIOLON

est merveilleusement reproduit sur les disques "Victor". Les plus célèbres virtuoses du violon enregistrent sur les disques "Victor".

Mischa Elman
Fritz Kreisler
Erica Morini
Zimbalist
Jascha Heifetz
Maud Powell

Musique en feuille
"CENTURY"

Nous avons la collection entière de la musique en feuille "Century". Demandez le catalogue que nous envoyons gratis.

J. S. RIVARD & CIE. 176, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières

Succursale à Shawinigan Falls.

Qui travaille beaucoup n'a pas le temps de juger les autres à tort et à travers.

Soyez bienveillant pour tout le monde, flatteur pour personne. Saint Bernard.

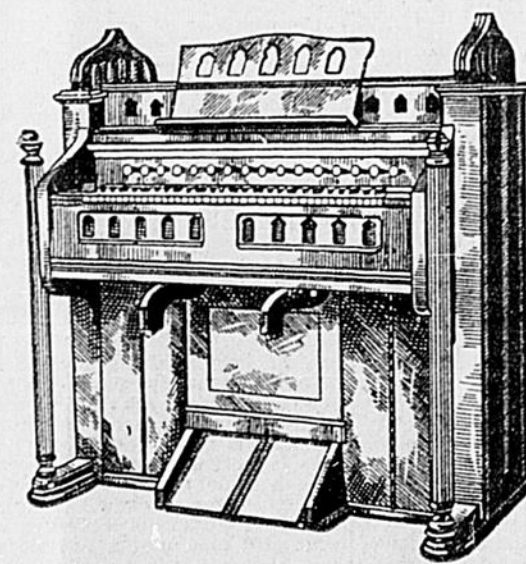
Dieu aura en horreur la prière de celui qui ne veut pas écouter la demande du pauvre. Saint Grégoire le Grand.

Un homme de trente ans pourra résister à une forte tentation si, lorsqu'il était jeune, sa mère l'a habitué à se priver d'un bonbon. Comte de Maistre.

ACHETEZ MAINTENANT ET A BON MARCHÉ

La vente d'inventaire de fin d'année de

C.W. LINDSAY Ltée



ORGUES A BON MARCHÉ

LINDSAY

ESTEY

Nous avons une occasion exceptionnelle en fait d'orgues: orgue Lindsay, caisse d'acajou, très beau son et d'apparence superbe. Prix

\$275.

Conditions: \$25. comptant; balance \$7. par mois.

L'orgue Estey dépasse tous les instruments du genre, et l'occasion que nous offrons ici, un Estey usagé mais en bonne condition, est une véritable aubaine. Prix

\$135.

Conditions: \$10. comptant; balance \$6. par mois.

CORNWALL

Un bel instrument, caisse en noyer, 5 octaves. Prix

\$50.

Conditions: \$5. comptant; balance \$5. par mois.

DOHERTY

Une autre occasion intéressante: orgue à 5 octaves, caisse en noyer, très beau son. Prix

\$55.

Conditions: \$5. comptant; balance \$5. par mois.

PHONOGRAPHES A BAS PRIX

COLUMBIA

MODELE "X"

Grafonola genre cabinet, complet avec 10 disques; en bonne condition. Prix

\$90.

Conditions: \$10. comptant; balance à 7. par mois.

COLUMBIA

MODELE "E"

Grafonola genre cabinet, modèle se vendant régulièrement \$115. Cet instrument est légèrement usagé. Complet avec 10 disques. Prix

\$100.

Conditions: \$10. comptant; balance \$3. par mois.

COLUMBIA

MODELE "F"

Grafonola genre cabinet, prix régulier \$135. Complet avec 10 disques. prix spécial

\$110.

Conditions: \$10. comptant; balance \$8. par mois.



Ne manquez pas de profiter de cette vente; si vous désirez acheter un bon instrument à bon marché voici l'occasion de votre vie!

Voyez nos occasions spéciales dans notre assortiment de pianos.

CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE

Les commandes postales reçoivent notre attention immédiate.

21, Rue Des Forges,

Les Trois-Rivières, P. Q.

SALLE
NOTRE-DAME

LE 8
FEVRIER 1923

Grand Whist

Au bénéfice de la Société St-Vincent de Paul
de la Paroisse Notre-Dame

Nombreux Prix--- Admission 25 sous.